



La Réveillée

Association des descendants des gentilshommes verriers du Sud-Ouest

Circulaire N°124 décembre 2019

Editorial du président

Paul BORDREUIL (de Grenier Fajal)

Bonjour à toutes et à tous,

La réunion de la Réveillée de cet été 2019 a permis de rassembler nombre de cousins et de cousines lors des différentes visites, conférences et activités qui se sont succédé au cours de ces cinq journées.

Je remercie Marie-Thérèse Marty et Marion Brochot ainsi que Christian Pioch qui, en plus de leurs très intéressantes conférences du mois d'août, nous ont offert de beaux articles sur le verre antique et les verriers en Hérault.

Au colloque de Gabre, dans une salle pleine à craquer, Cécile Cabanac et Thierry de la Burgade nous ont également passionnés par leurs récits de vie, chacun dans son domaine.

Enfin, dans cette circulaire, un article est consacré à notre cousin Marc Bordreuil (de Grenier Fajal), archéologue et spéléologue, qui nous a quittés cet été.

Je souhaite que l'année prochaine soit encore plus fédératrice, s'agissant des 45 ans de la Réveillée. Réservez dès à présent dans nos agendas les dates de cette prochaine réunion des descendants des gentilshommes verriers du Sud-Ouest qui aura lieu entre le samedi 1^{er} et le mardi 4 août 2020 au Mas d'Azil.

Si vous avez des idées, suggestions, propositions d'activités, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pensez à vous acquitter de votre cotisation, elle servira à organiser la prochaine réunion de la Réveillée, à publier la Circulaire et à aider des personnes en difficulté, autant qu'il se peut, avec le fonds d'entraide.

Merci à tous.



Sommaire C 124

Sommaire - Circulaire n° 124- automne 2019

- P1 - Editorial du Président
- P2 - Sommaire
- P2 - Comptes rendus des festivités de l'été 2019
- P8 - Promenade dans les chemins verriers du gabrais (Claire Dagain)
- P12 – L'adieu à Marc Bordreuil (Paul Bordreuil)
- P15 - Panorama du verre archéologique en Midi-Pyrénées, une longue évolution de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge (Marie-Thérèse Marty, Marion Brochot)
- P26 - Migrations verrières en Languedoc : Les gentilshommes verriers d'Argelliers et La Boissière et leurs essaimages (Christian Pioch)
- P31 - Jacques Cœur et la Charte de Sommières (Olivier Gondran)
- P39 - Publications
- P40 - Carnet familial

PJ – appel à cotisation 2020

Réunions de l'été 2019

Les festivités de l'été 2019 pour le 44^{ème} anniversaire de La Réveillée

Vendredi 2 août 2019

Initiation au soufflage du verre.

Les membres de la Réveillée, maintenant depuis de nombreuses années, bénéficient d'un privilège : celui de pouvoir gratuitement s'initier au soufflage du verre et de repartir avec l'œuvre (toujours magnifique !) qu'ils ont façonnée. Dès neuf heures du matin, notre cousin et président Paul Bordreuil nous accueillait, à cet effet, dans l'atelier du verrier azilien Pavel Kirzdorf. Cette année encore les candidats ont été nombreux.

Répétition des Chants.

Il y avait aussi du monde, l'après-midi, à Castagnès, pour réviser les chants ariégeois avec Christine et Christian Guy. La famille Dietsch était présente en nombre.

Le conseil d'administration s'est réuni à la suite.



Réunion du CA à Castagnès le 2 Août

La Réveillée Jeunes Le vendredi 2 août au soir (Anne Dagain & Laurence Bégon-Bordreuil étant les organisatrices)

Cette année encore, les jeunes cousins de la Réveillée ont eu plaisir à se retrouver le vendredi 2 août au soir à Castagnès (Mas d'Azil). Nous étions une quarantaine et cette fois, la plus jeune génération a même dépassé en nombre celle de leurs parents !



Amélie et Maxime CABANAC



Annie-Jeanne (amie du Mas d'Azil) et Chloé BORDREUIL



Photo de gauche (de gauche à droite) : Romane BORDREUIL et Swan CABANAC, Louise TAVERA et Milo DIETSCH, Lisa (amie de Louise) et Charles DAGAIN, Amélie et Marius DIETSCH.



Photo de droite (de gauche à droite) : Charles DAGAIN, Milo DIETSCH, Lucie CABANAC, Romane BORDREUIL, Maxime CABANAC, Chloé BORDREUIL (en arrière) Raphaël GUY.

Il faisait grand beau temps, une douce lumière d'été. Quelques tables sorties, les victuailles apportées par chacun, et il n'en fallait pas davantage pour retrouver l'ambiance si chaleureuse et si particulière qui marque nos rencontres annuelles.



Joël Dietsch nous a initiés à une sacrée salsa rueda qui restera dans les annales des plus grands. Quant aux plus jeunes, un jeu de "loup garou" à la tombée de la nuit, animé par Louise Tavera, les a autant enchantés que fait frémir ...

Cela tombe bien. Ces deux là, le lendemain, à l'occasion du conseil d'administration, ont été désignés pour reprendre le flambeau de la Réveillée Jeunes.

Samedi 9 août 2019

Conférences

Raymond Berdou, maire du Mas d'Azil, aux côtés de notre président Paul Bordreuil, nous a accueilli dans la salle multimédia du Mas d'Azil ; il a renouvelé son attachement à la Réveillée et fait part de son souhait d'un maintien d'un atelier verrier au Mas d'Azil dans l'hypothèse d'un prochain départ à la retraite de Pavel Kirzdorf.

Marie-Thérèse Marty, ingénieure de recherche au CNRS et professeure à l'université, et Marion Brochot, doctorante, nous ont dressé un panorama passionnant et richement illustré du verre archéologique en Midi Pyrénées (jusqu'au XVème siècle).

Christian Pioch, vice-président d'Art et Tradition Rurales, nous a transporté dans les bois et les verreries de l'ancien Régime proches de Montpellier (Communes d'Argelliers et La Boissière) avec les familles La Roque, Bertin et Girard.

Olivier Gondran s'est interrogé sur le rôle de Jacques Cœur dans l'établissement de la Charte de Sommières.

Repas

A midi, à Castagnès, après le repas tiré des sacs, ont été interprétés les chants et danses révisés la veille.



Certains n'ont pas hésité à se jeter dans l'Arize pour se rafraîchir.

Lors de l'assemblée générale, Marie-José Bégon a été élue administratrice par acclamation. Dans le conseil d'administration qui l'a suivie, Marie-Christine Burgala et Jacques Gondran de Robert ont été reconduits dans les fonctions de Vice-Présidente et de Trésorier, et Jean-Michel Grellier a été élu Secrétaire Général.

Promenade dans les chemins verriers du gabrais (cf détails dans l'article p. 8)

Guidés par Claire Dagain, l'après midi du samedi s'est poursuivie par un tour de quelques maisons de nos ancêtres verriers. Tout ces lieux-dits (Lasserre, Carcoupet, Soulembel) ont donné des surnoms à des branches des Robert ou des Grenier.

Pour rendre le cheminement praticable Marie-Geneviève Dagain et La Réveillée avaient fait débroussailler l'itinéraire. A l'arrivée au moulin de Rieutailhol une collation nous attendait.



Lundi 5 août 2019

Balade en montagne (Alexandre Gondran)

Nous étions une cinquantaine cet été à nous retrouver sous le soleil ariégeois pour la randonnée de la Réveillée. La vallée d'Aston est l'une des plus sauvages d'Ariège et il faut cheminer une demi-heure sur une route sinueuse avant d'atteindre le barrage de Laparan, point de départ de notre balade.



La rando débute par une côte raide qui nous élève rapidement au dessus de l'étang de Laparan. Puis une large vallée monte encore jusqu'à l'étang de Ruille, objectif de la journée. Au fond, le pic du Ruhle se dresse et donne l'ambiance haute montagne, mais déjà les réveillonneurs se baignent et partagent leurs pique-niques.

Les plus intrépides, Cabanac en tête, décident de faire une boucle en montant jusqu'au refuge de Ruhle ; le reste de la troupe fait demi-tour et en arrivant aux voitures, une nouvelle baignade pour les plus courageux, mais cette fois-ci sous la cascade.



Encore une journée pleine de joie, de sourires, de rencontres et d'effort. On vous donne rendez-vous cet été.

Mardi 6 août 2019 Colloque de Gabre au Temple de Gabre (Hélène BEGON)

Cet été 2019, nos deux orateurs ont bénéficié de conditions de préparation insolemment favorables : logeant en ce début août à 4,7 mètres de distance, et entourés d'une bonne vingtaine de fans mis en commun, ils ont pu compter sur un coaching collectif d'enfer !

Cécile Cabanac née Baratte, épouse de Rémi (de Robert de Lafrégeyre), a accepté de remplacer notre cousin David Parmentier, souffrant. Derrière quelques panneaux de ses ravissantes sculptures sur bois, elle nous a fait pénétrer dans l'atelier et sur les chantiers d'une restauratrice.

Ebéniste diplômée de l'Ecole du Louvre et des cours du soir de l'Ecole Boulle, elle est spécialisée dans la restauration de meubles de tous styles. Après le bac, « n'étant pas une très bonne élève », elle a marié deux de ses plaisirs, les beaux meubles et les beaux bois, pour voir si elle saurait en faire sa profession. Puis, après avoir fabriqué six enfants et suivi Rémi au pied d'observatoires astronomiques, elle a enfin eu envie de créer son atelier, attendant à leur maison familiale dans les Hautes Pyrénées, où elle forme aussi des apprentis. Elle « commence à être connue », mais il aura fallu plusieurs années de bouche à oreille.



Ses ennemis sont les bestioles du bois et les vieux vernis, les composés organiques volatils dégueu, dégagés par les meubles IKEA, les dossiers de candidature interminables à constituer pour les chantiers publics, les commanditaires qui veulent tirer les prix vers le bas. Ah oui, et aussi les restaurateurs du patrimoine, qui préfèrent trop souvent laisser l'objet moche et dépenaillé pourvu que son état historique en soit préservé (apparemment cette guéguerre entre restaurateurs et ébénistes est aussi vieille que les insectes xylophages...).

Son plaisir, son bonheur, sa joie ? Une commande qui la fasse ressortir ses ciseaux et ses gouges, pour une fine sculpture !

Cécile était, au lycée, l'amie de Nathalie Cabanac, grâce à qui elle a rencontré Rémi, tandis que Nathalie rencontrait Thierry. Vous suivez ?



Entre donc **Thierry de la Burgade**, époux de Nathalie Cabanac (de Robert de Lafrégeyre) ; ensemble, ils ont quatre enfants, qui sont les inséparables des enfants de Cécile et Rémi (vu d'un Bégon, on doit réviser tous les étés qui est à qui...).

Thierry est Commissaire des Armées de la Marine nationale, c'est-à-dire peu ou prou un « militaire-civil » : officier de statut, « civil » par les métiers exercés qui sont en appui aux combattants. La spécialité de Thierry est l'expertise juridique au profit de la Marine et, après un temps de commandement passé en mer et des activités de gestion et de diplomatie loin de la métropole, il a rejoint les services qui gèrent « l'action de l'Etat en mer ».



Cette « action de l'Etat en mer » recouvre un nombre impressionnant d'enjeux primordiaux pour notre sécurité, notre économie, notre culture. On parle là de zones de conflit, d'immigration, de pêche, de lutte contre la piraterie, de pollution, de commerce international, d'archéologie sous-marine, de réchauffement climatique, d'internet, de préservation de la biodiversité... La France a des territoires dans toutes les grandes mers du globe, le 2^{ème} domaine maritime et le 1^{er} domaine sous-marin du monde.

Les possibles batailles rangées de pêcheurs français et britanniques en cas de Brexit-sans-accord ? Les risques provoqués par la poussée inopinée d'un volcan sous Mayotte ? C'est aussi lui.

Pas lui tout seul ! Mais Thierry nous a impressionnés par sa science à la fois très vaste et très précise des enjeux des mers du globe. Pas une seule question qui n'ait sa fiche bien rangée dans la tête de notre brillant cousin.

Une journée passionnante !

Ce 6 août 2019 il faisait très chaud. Mais on ne voulait plus partir.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 2019-2020

PRESIDENT D'HONNEUR : *Jean de Verbizier Latreyte*

PRESIDENT : *Paul Bordreuil (de Grenier-Fajal) –paul.bordreuil@neuf.fr*

VICE – PRESIDENTE : *Marie-Christine Burgala (de Verbizier - de Robert de Lafregeyre)-mcp.burgala@yahoo.fr*

SECRETAIRE GENERAL : *Jean-Michel Grellier (de Verbizier Latreyte)*

TRESORIER : *Jacques Gondran de Robert (de Robert Labarthe)*

ADMINISTRATEURS – *Marie-Josée Bégon (de Robert- Bousquet) - Jean-Jacques Vidal (de Robert Labarthe) - Joël Dietsch (de Robert Labarthe) - Louise Tavera-Bégon (de Robert- Bousquet)*

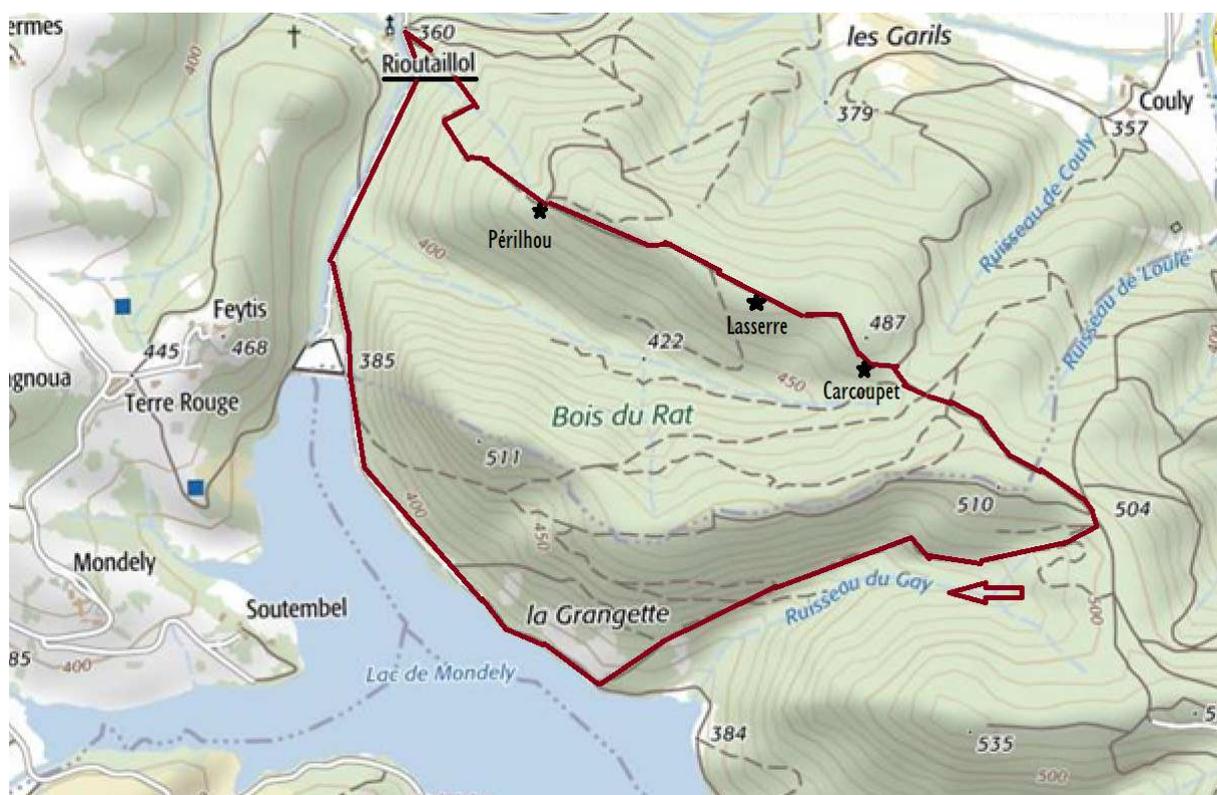
MEMBRE PERMANENT (historien) : *Olivier Gondran (de Robert Labarthe)- olivier.gondran@laposte.net*

Verreries Ariège

Promenade dans les chemins verriers du gabrais

Claire DAGAIN

Nous avons fait le tour de quelques maisons de nos ancêtres verriers par une chaude après-midi.



Périlhou : Première halte bienvenue, une belle maison en ruines.



Les ruines de Périlhou aujourd'hui, et la photo de la maison prise par Claude Martin en 1948

Une famille a porté le nom de "de Grenier Périlhou" (2) jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle (et peut-être même après). Jacques de Grenier Périlhou se marie en 1672, il fonde la verrerie de Mauvezin en 1681

avec Clovis de Robert Falga. Il a été maintenu dans sa noblesse en 1698 et vit toujours à Mauvezin en 1685 (1). Son grand-père était aussi verrier.

Plus près de nous, la dernière famille à en avoir été propriétaire était celle d'*Yvonne Cellier*, fille de Zacharie Piquemal (dont la mère était Marie Mathilde de Grenier Fajal) et de Rachel Louise de Robert Montal.

Pour la petite histoire, un peu de généalogie :

Zacharie Piquemal avait 1 frère, Amédée qui épouse Léontine Julia de Robert Lafrégeyre. Ils ont eu 3 enfants dont :

- Jeanne qui se marie avec Léon Sérol d'où Marie-Hélène dite "Coucou" Sérol.
- Marguerite qui se marie avec Pierre Bacqué d'où : Micheline ép.Boissonade et Renée Bacqué.

Léontine Julia de R. Lafrégeyre avait une grande sœur *Berthe* qui a épousé *Frédéric Dagain* d'où la famille *Armand* par leur fille *Frédéricka* et une autre de leurs filles était "*tante Héva*", pour ceux qui s'en souviennent, institutrice en Algérie et qui a fini sa vie à Gabre. Léontine Julia avait aussi un petit frère, *Adrien*, père d'*Yvonne de Robert Lafrégeyre*, d'où la famille *Cabanac*.

Lasserre : 10mn après, un simple mur identique depuis très longtemps.

Jean de Robert Lapeirière (1) a eu un fils Annet de R. Lasserre, qui vivait à Gabre en 1683, maintenu en 1698 (1) et qui, lui-même, a eu 2 fils :

- le 1er, Jean de R.Lapeirière : c'est lui qui fait graver son blason pour sa maison de Lasserre en 1727 (1). Il était verrier, travaillait à la Verrerie d'En Bas, dans le bas du vallon de Poudelaye (2). Il fait partie des condamnés aux galères par contumax en 1746 (1), il aurait eu dans les 80 ans !!! Voici sa signature trouvée sur le contrat de mariage de Jean de Grenier Montausies avec Jeanne de Grenier Lastermes daté de 1705 et dont il est l'un des témoins (3) :



- le 2ème, Jean de R. Lasserre a eu un fils Pierre. Celui-ci, n'a eu que des filles (2) et le nom s'est perdu. Mais, une de ses filles, Marie, a continué à vivre à Lasserre avec son mari Simon de Grenier Belloc. Ils y finissent leur vie ainsi que leurs enfants, Jean-Paul (1807-1854) et Jean (1813-1880) de Grenier Belloc.

Carcoupet : 15 mn après, un hameau en ruines

- Pierre de Robert Carcoupet épouse en 1639 Jeanne de Grenier (2)
- Jeanne de Robert Carcoupet (leur fille ?) se marie en 1664 avec Jean de Robert Gassion (1)
- Paule de Grenier Rieutailhol, née en 1792, meurt à Carcoupet en 1848. Elle avait épousé en 1829 François Fauroux. C'est l'arrière-petite-fille de François de Grenier Rieutailhol qui est le cousin germain de Jacques de Grenier Périlhou (2).
- Plus près de nous, Rosette, la femme d'Urbain Vergé, du Courtalas, venait de Carcoupet. Le hameau a donc dû être habité jusqu'à la seconde guerre mondiale.

La Gleyssasse : en redescendant sur le lac par le vallon de Goutte-Gay (Voir l'article de la circulaire n° 121 de mai 218)

Il y aurait eu une verrerie dans le vallon de Goutte- Gay (1)



Soulembel : C'est la petite maison au bord du lac de Mondély.

Les premiers Grenier Soulembel apparaissent vers 1611 et les derniers Grenier Soulembel et Grenier Blanque (2)(cousins germaines) vivent à Soulembel jusqu'à la fin du XIXème siècle: Jean de G. Soulembel (1786-1867) et Jean de G. Blanque (1803-1887).

Jean dit "Prosper" de Verbizier Latreyte achète Soulembel vers 1902. Il était verrier à Pointis puis à Toulouse. Il meurt en 1919 à Soulembel ainsi que sa femme Anna Loïs Dagain, soeur d'Émile Dagain (grand-père de Jean) et de Frédéric Dagain . Soulembel appartient toujours à son arrière-arrière-petite-fille, Corinne de Verbizier à Saint-Girons.

Le Moulin de Rieutailhol :

C'est un moulin à eau de dérivation à roues horizontales : en amont du moulin, un barrage est créé, puis un canal d'amenée, le bief, apporte l'eau jusqu'au moulin puis un canal de fuite ramène l'eau au ruisseau. On peut donc noter la présence constante d'une portion de terre entre le ruisseau et le bief, une " île" d'où le nom de lieux-dits tels que La Hille, La Hillette, L'Isle, L'Islette, qui désignent souvent l'implantation de moulins. Les moulins à eau à roue horizontale sont majoritaires dans les pays de langue et de culture occitanes.

Les Chevaliers de l'Hôpital s'implantent à Gabre vers 1191 et la Commanderie se développe rapidement. Le moulin de Rieutailhol est cité (1) dès 1259, comme étant limitrophe du territoire des

Garils lors de la donation de ce dernier à la Commanderie à laquelle il appartient, en témoigne la génoise à 3 rangs.

Vers le milieu du XI^{ème} siècle, les seigneurs laïcs ou ecclésiastiques parviennent à imposer à tous l'obligation de venir moudre aux moulins qu'ils ont construits et dont ils comptent tirer le plus grand profit. On appelle ce monopole " la banalité ", le droit de ban du seigneur, d'où le moulin "banal". La nuit du 4 août 1789, en abolissant les privilèges, abolit aussi "la banalité". Nombre de moulins deviennent ainsi " biens nationaux".

En 1793, date gravée au-dessus de la porte, un meunier de Sabarat, Jean Abribat, achète le moulin.



Il reste dans sa famille jusque vers 1850, date à laquelle Jean-Jacques Dagain le rachète à son tour et ses descendants en sont toujours propriétaires.



Sources :

1- É. et D. de Robert Garils : *Une commanderie, Un village.* pages 45, 48, 49, 53, 144, 162, 166, 180, 318, 320, 337,

2- R.Planchon : *les Grenier.* pages 65 à 70, 72, 110, 192,

3- Cazalas 5E 6366

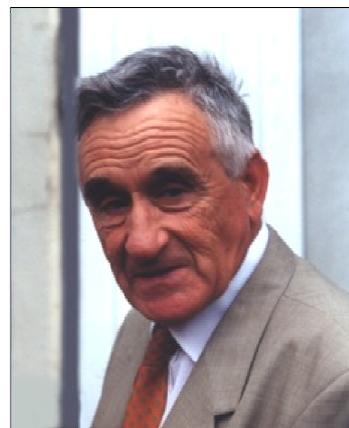
- Claude Rivals : *Les moulins à eau*

L'adieu à Marc BORDREUIL¹

Marc en 1995

Né à Nîmes le 20 mars 1931, puîné des quatre frères Bordreuil (Daniel, Marc, Pierre et Michel), fils du Pasteur Jean Bordreuil et de sa femme Marguerite Bordreuil (née Poulain), il vit à Saint Hilaire de Brethmas jusqu'en 1938, voit l'entrée de la grotte de la Rouquette, assiste aux manifestations du Front populaire.

En vacances au Mas d'Azil, il visite la grotte et le Dolmen du Cap del Pouech. Son père est nommé pasteur au Vigan puis mobilisé en 1939 comme capitaine. Pendant l'occupation, Marc suit les cours à l'école primaire et passe le certificat d'études. Il étudie le latin avec son père, l'anglais avec Elizabeth Tabet-Nivelle, professeure agrégée.



Il assiste au combat du Vigan, où est tué le chef résistant Marceau. Pensionnaire à l'Institut Jean Calvin à Montauban, il suit les cours au Lycée Ingres où il entre en quatrième en octobre 1944. Il pratique le scoutisme, participe au Jamboree² de Moisson en 1947 (Île de France). Il pratique la spéléologie et l'archéologie avec une équipe de routiers. Découverte d'une stratigraphie de l'âge du bronze dans la grotte de la Pyramide dans le Tarn. Il passe son bac Philo en 1950, entre à propédeutique en 1951 à Toulouse.

Marc en 1955



Licencié en théologie Réformée à Aix en Provence en juin 1956.

A rencontré Louis Mérée³ et participe à la récupération de la dame du paléolithique supérieur de la grotte du Mas d'Azil.

Il part à l'armée en début novembre 1956, à Fréjus, camp Robert, 8^{ème} régiment R.I.C. Double fracture du calcanéum droit en mi-décembre lors d'un exercice d'entraînement militaire. Eclaté, il est néanmoins envoyé dans un bureau à Bouira, en Kabylie, d'où il part en compagnie du 22^{ème} RCA pendant trois mois, sur le piton d'El Esnam. Remarqué par l'Aumônier général de Cabrol, Marc

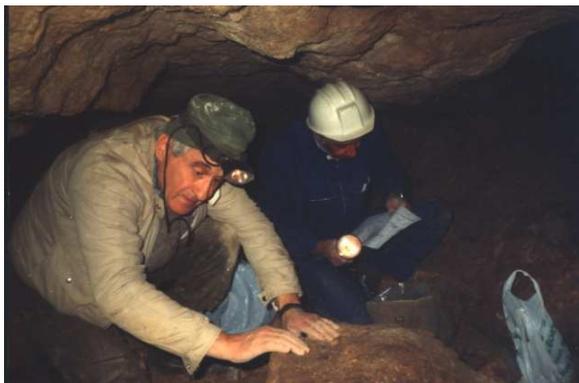
est muté à la 10^{ème} SIM, hôpital Maillot à Alger, sur ordre personnel du Général Salan, en tant qu'aumônier auxiliaire. Il assiste au putsch avec son aumônier, rencontre les généraux rebelles.

Libéré en janvier 1959, il renonce à la vocation pastorale et épouse Yvonne Stoupan. Deux enfants naîtront de cette union : David et Myriam. Il pourvoit aux besoins de sa famille en travaillant comme surveillant au Lycée d'Alès. Deux autres enfants naîtront plus tard d'autres unions : Jeanne-Marguerite et Samy. Il entreprend une licence ès-lettres, option archéologie et histoire de l'art à Montpellier. Contraint à l'enseignement, il peine à achever sa licence. Il assure un monitorat d'histoire de l'art médiéval à Paul Valéry.

¹ Ce déroulé ou cheminement de la vie de Marc Bordreuil a été reconstitué à partir des notes manuscrites qu'il nous a laissées, de textes de ses collaborateurs en archéologie et spéléologie ainsi que de photos choisies par sa famille. P.B.

² Rassemblement mondial de scouts.

³ Responsable de la Direction des Antiquités.



Marc spéléologue lors de fouilles

Guide et maçon à la grotte de la Cocalière (Ardèche), il donne ses découvertes au Musée d'Alès rénové. Il devient membre de la société préhistorique française dès 1960, Secrétaire général de la Fédération spéléologique du Gard, Président de la Société cévenole de spéléologie et de préhistoire d'Alès et d'autres sociétés savantes comme le groupe de recherche alésien de recherches archéologiques (GARA) avec qui il prospecte dans le Gard, où il devient correspondant de la Direction des Antiquités.

En 1966, il donne trois communications au congrès préhistorique de Corse et Sardaigne, qui lui valent l'estime des collègues français et étrangers présents. Esprit curieux ouvert sur « l'Homme », Marc Bordreuil a fait des études de théologie, puis d'archéologie. En tant que surveillant au lycée d'Alès, il a pu transmettre la passion de la découverte à certains jeunes.

Il a pratiqué la spéléologie, cette alliée de l'archéologie, dans ce pays fracturé de reliefs et de combes, foisonnant de cavités, qu'est le Gard. Dès les années 1960, et pendant quarante ans, il a pratiqué la prospection pédestre dans le Bassin alésien, en grottes et en plaine. Il a parcouru la soixantaine de communes voisines des rivières Cèze et Gardon et du Mont Bouquet, à la recherche d'indices d'occupations préhistoriques (du Paléolithique et du Néolithique final), récoltant des artefacts qui ont constitué une partie des fonds mobiliers archéologiques du Musée du Colombier et du Dépôt de fouilles d'Alès.



Marc au CFRA en 1996



Marc lors du congrès de Carcassonne

Il a ainsi contribué, avec les archéologues meneurs de fouilles, les chercheurs, les bénévoles d'association (le CFRA, le GARA) et les spéléologues (SCSP), à révéler l'originalité du schéma d'occupation des Basses Cévennes et de la Gardonnenque.

L'observation du mobilier extrait de ces territoires (équivalents à un millier de sites) lui a permis de produire des synthèses et des comparaisons, valorisant les caractéristiques de ces objets dans le panorama archéologique du Languedoc oriental.

Marc avec le maire d'Alès

Ses prospections en terre agricole de Gardonnenque, ont été assurées avec assiduité pendant les décennies 1980 et 1990. Elles ont livré de nombreux et d'importants sites néolithiques de cultures Ferrières et Fontbousse sur les communes de Saint Hippolyte de Caton, Martignargues, Serviers, Castelnau Valence, Saint Chaptès, Saint Maurice de Cazevieille.... En vallée de Cèze (Saint Privat de Champclos, Saint André de Roquepertuis, Tharoux ...) et limite du Mont Bouquet, il a travaillé avec le CFRA (Centre de Formation et de Recherche Archéologique) pour la prospection de stations de plein air et de grottes. Il a apporté son aide pour l'identification du mobilier récolté.



Le 15 décembre 1968, il devient Conservateur du musée du Colombier à Alès et y restera plus de trente ans, jusqu' au 19 mars 1999. Il y agence, en collaboration, environ 120 expositions, publie le catalogue des peintures, et donne plus de cinquante communications de préhistoire récente, « contre vents et marées »... Il constitue avec peu de moyens une bibliothèque de préhistoire, refusant des postes plus intéressants et « subissant » les médailles d'argent puis de vermeil décernées aux agents municipaux « convenables »... comme il s'est plu à le dire.



David, Myriam, Samy et Jeanne réunis pour ses 80 ans

Déversant son savoir dans de nombreux mémoires de maîtrise, DEA, Doctorat d'Université ou d'Etat, il a continué à intervenir dans des congrès, tables rondes, colloques, et à publier le produit de ses prospections et recherches.

Après un long éloignement de la pratique religieuse, Marc a vécu un retour à la foi, qui s'est concrétisé notamment par son baptême au Centre Biblique de Montpellier le 27 janvier 2002.



Il s'est éteint le 22 juillet 2019 à Alès après une longue maladie, accompagné par l'affection de son épouse Marie-Christine Bordreuil-Mialon. Ses obsèques ont eu lieu le 26 juillet au temple réformé d'Alès et il repose dans le caveau familial du cimetière de Vézenobre.

Paul BORDREUIL

Panorama du verre archéologique en Midi-Pyrénées, une longue évolution de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge.

Marie-Thérèse Marty, ingénieur de recherche CNRS, laboratoire TRACES-UMR 5608 CNRS/Université Toulouse Jean Jaurès

Marion Brochot, doctorante TRACES, Université Toulouse Jean Jaurès

Conférence au Mas d'Azil – 3 août 2019



Nous sommes très honorées de présenter devant la noble et vénérable assemblée des « descendants des gentilshommes verriers », un *Panorama du verre archéologique en Midi-Pyrénées*. Il s'agit d'un titre ambitieux, tant par l'étendue de la région envisagée que par celle de la période chronologique retenue.

Nous avons fait le choix d'illustrer cette longue évolution à partir de découvertes inédites ou d'études récentes d'objets bien conservés mais aussi de petits et modestes fragments, tous ces divers indices bénéficiant des mêmes attentions de la part des archéologues du verre, qui les considèrent de plus en plus, à la lumière des nouvelles connaissances, comme de possibles marqueurs chronologiques, technologiques ou socio-culturels.

1. L'état de la recherche sur le verre archéologique

Depuis la fin des années 1980, l'étude du verre antique connaît des avancées décisives et un renouvellement de ses problématiques. Comme pour la plupart des arts mineurs, les travaux sur le verre se sont longtemps limités à une histoire des formes, fondée uniquement sur des analyses stylistiques orientées davantage sur l'objet, parfois sur sa fabrication, mais rarement sur le matériau verre et son élaboration.

Or, grâce aux découvertes récentes des ateliers de verriers, en Orient comme en Occident, grâce aux spectaculaires fouilles sous-marines d'épaves chargées de verres et grâce aussi aux analyses chimiques sur la composition du verre et son origine, de nouveaux itinéraires du verre peuvent être reconstitués à l'échelle de l'Empire romain.

Désormais, les recherches croisées de l'archéologie, de l'archéométrie et de l'examen des textes antiques nous livrent des résultats considérables sur la technologie, le commerce et l'économie du verre antique.

De plus, le développement de l'archéologie préventive à partir du milieu des années 1980, dans notre région comme dans toute la France, a permis des découvertes importantes de mobilier en verre trouvé en contexte (nécropoles, puits, silos, etc.) ainsi que des vestiges de production, en particulier des fours antiques à Lyon, Rennes ou Aix-en-Provence. (Foy, Nenna 2001 et 2003).

La connaissance du verre médiéval a bénéficié également des grands chantiers archéologiques (Grand Louvre, LGV, métro Toulouse, etc.). Deux importantes synthèses sur le verre médiéval font date, le catalogue d'exposition du musée de Rouen (Foy, Sennequier 1989), et le colloque international de l'AFAV tenu à Besançon en 2016 (à paraître).

2. Le programme de recherche sur le verre archéologique à l'Université Toulouse Jean Jaurès

L'étude du verre archéologique est considérée comme une discipline encore jeune.

Le programme de recherche sur le verre archéologique initié par M.-T. Marty à l'Université Toulouse Jean Jaurès, dès 2001, a pour but de développer, au sein du laboratoire d'archéologie TRACES, des compétences et une expertise sur ce matériau alors peu étudié dans le Sud-Ouest de la France. L'équipe « verre » est désormais composée de cinq personnes : M.-T. Marty, CNRS, S. Cornardeau, INRAP, M. Brochot, doctorante⁴, L. Pédoussaut, société Hadès et S. Larroque, membre associé. D'autres partenaires sont également associés à ce programme, tels que B. Gratuze, archéomètre (IRAMAT-CNRS) et A. Guillot, maître verrier et expert du verre, intervenant pour les travaux d'expérimentation.

Ce programme sur le verre archéologique porte sur les divers aspects de consommation, diffusion et production de ce matériau, principalement du 2^e âge du Fer à la fin du haut Moyen Âge ; le verre médiéval est étudié plus particulièrement par S. Cornardeau. La plupart des études concernent la province d'Aquitaine, les autres se rapportent à la partie sud-ouest de la Narbonnaise⁵.

Dans le cadre de la plateforme technologique ArchéoScience mise en place au laboratoire TRACES, une verrothèque est en cours de développement.

Dans un espace de travail dédié à l'étude du verre, la verrothèque rassemble des référentiels sur le verre de l'Antiquité et du Moyen Âge. Ils regroupent deux types de matériels : des fragments de verres archéologiques (verre brut, vaisselle, contenants, vitres, lampes, tesselles, ...) issus de collections régionales mises en dépôt, selon conventions, par des musées ou des Centres de conservation et d'étude. Ce fonds est en cours de constitution. Une cinquantaine de reproductions de vases antiques et médiévaux réalisées par Allain Guillot (Marty, Guillot 2019) permet d'illustrer des formes complètes.

L'objectif de la verrothèque est, comme pour les autres thèques de TRACES, un outil de formation et d'aide à la recherche. Elle doit permettre aux étudiants et chercheurs de voir et manipuler des matériaux de référence, de mettre à leur disposition des outils typologiques, du matériel d'observation et de mesures dédiés et tout un ensemble de données liées à l'artisanat du verre.

3. Le verre archéologique en Midi-Pyrénées

Dès le Haut-Empire, le verre est fabriqué et utilisé sous des formes variées. Il s'agira ici de présenter quelques-unes des découvertes régionales remarquables, afin de retracer l'évolution de ce matériau et de sa consommation en Midi-Pyrénées des périodes antiques à médiévales.

3.1. La période antique

À l'époque romaine, et jusqu'au IX^e s. apr. J.-C., la chaîne de fabrication du verre est segmentée en deux temps. La matière vitreuse est produite au Proche-Orient, dans des ateliers primaires, avant d'être acheminée, sous forme de blocs, jusqu'aux ateliers secondaires pour être refondue en produits finis.

Avant la fin du I^{er} s. av. J.-C., ces ateliers secondaires sont uniquement localisés en Orient, avant de s'implanter dans tout l'Empire au siècle suivant.

⁴ Le verre dans le territoire des Rutènes (II^e s. av. J.-C. - V^e s. apr. J.-C.) sous la direction de M. Joly et la co-direction de M.-T. Marty.

⁵ La présentation détaillée du programme verre est consultable : <https://traces.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/la-recherche/rhadamante> et la bibliographie sur la fiche annuaire de chaque membre : <https://traces.univ-tlse2.fr/accueil/annuaire/>

La vaisselle moulée sur noyau

C'est pourquoi les premiers contenants en verre attestés dans le Sud-Ouest sont d'origine orientale. Ce sont de petits vases fermés, colorés, réalisés en verre moulé sur noyau. Cette technique, apparue au Proche-Orient, dès le II^e mill. av. J.-C., consiste à tremper un noyau d'argile dans une masse de verre visqueuse pour former le corps du vase. Celui-ci est décoré de fils de verre coloré travaillés à chaud pour former des motifs de festons ou de zigzags. Ces vases extrêmement luxueux ne sont produits et commercialisés qu'en faible quantité. Ils ne sont importés en Méditerranée occidentale qu'à partir du VI^e s. av. J.-C., et restent rarissimes en Gaule. Seule une vingtaine de sites du midi de la France en ont livré. En Midi-Pyrénées, l'exemplaire le plus connu, est daté du I^{er} s. av. J.-C., il a été découvert dans une riche sépulture du I^{er} s. apr. J.-C. à La Vayssière (L'Hospitalet-du-Larzac, 12). Il nous est parvenu partiellement fondu, suite à son dépôt sur le bucher funéraire (**fig. 1**). Un fragment de taille plus réduite a également été découvert sur le *macellum* de Saint-Bertrand-de-Comminges (31) et deux ont été mis au jour à Vieille-Toulouse (31). Ces éléments, même fragmentaires, montrent que la région était bien intégrée aux réseaux commerciaux protohistoriques et attestent la présence d'une élite locale capable d'acquérir de tels biens. (Feugère 1989, 54 ; Foy *et al.* 2014, 144 ; Marty, Cornardeau, 2017, 300).



La Vayssière,
L'Hospitalet-du-Larzac (12)

0 — 1cm

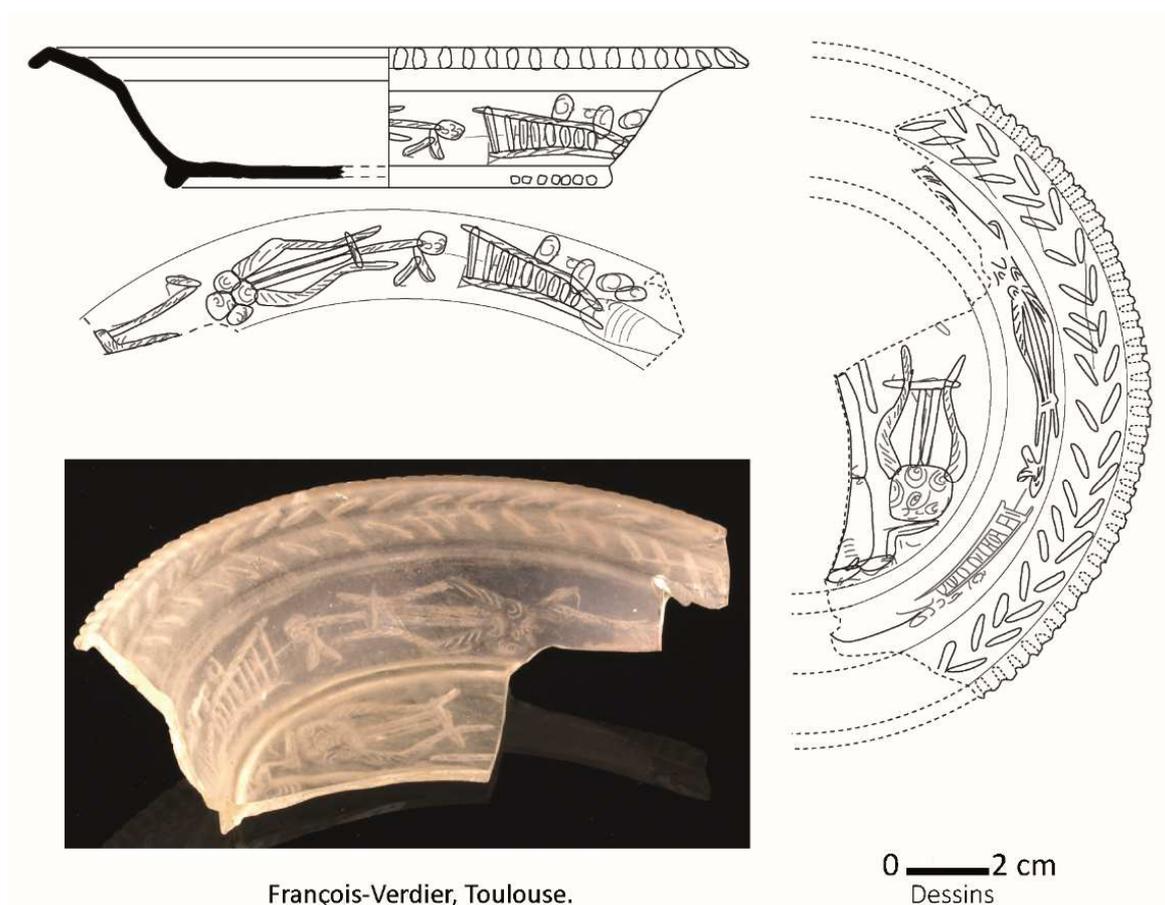
Fig. 1 : contenant en verre moulé sur noyau partiellement fondu. I^{er} s. av. J.-C. © Cliché M. Brochot.

La vaisselle moulée

À la fin du II^e s. av. J.-C., une nouvelle technique de fabrication apparaît dans la région : le verre moulé. Celle-ci n'est d'abord attestée que par de rares vases hellénistiques polychromes, dont 19 fragments ont été découverts sur le site protohistorique de la caserne Niel (Toulouse, 31). Une production monochrome voit également le jour. Elle est caractérisée par une série de bols monochromes à parois épaisses décorées de rainures internes, appelés *grooved bowls*. Ces bols monochromes sont eux aussi connus en très petit nombre, comme à la caserne Niel et sur le site de Coupéré à Saint-Bertrand-de-Comminges. Cette technique va ensuite donner lieu à la production de bols aux parois plus fines et rectilignes toujours décorées de rainures internes : les *linear-cut* qui vont être plus largement diffusés à partir du milieu I^{er} s. av. J.-C. Ces *linear-cut*, généralement de couleur vive (ambre et le bleu cobalt), sont attestés à Toulouse, Saint-Bertrand-de-Comminges, Rodez (12), La Graufesenque (Millau, 12), ou encore Rabastens (81). Si leur diffusion reste majoritairement cantonnée au littoral narbonnais, les découvertes effectuées dans la région montrent qu'elle ne s'y limite pas, et met en lumière un commerce précoce de la vaisselle en verre. À la même période, les coupes côtelées vont apparaître et se diffuser rapidement, jusqu'à être présentes en quantité sur la majorité des sites du I^{er} s. apr. J.-C. Ces coupes côtelées sont si courantes au I^{er} s. apr. J.-C. qu'elles en sont devenues emblématiques. Elles sont parfois accompagnées de verres moulés polychromes plus luxueux et vraisemblablement produits en Italie. Ces verres appelés verres mosaïqués présentent des décors variés aux couleurs vives (*millefiori*, *reticelli*, rubané, marbré...). Plusieurs de ces verres, réalisés par assemblage d'éléments préfabriqués, sont attestés à Toulouse, Rodez, Saint-Bertrand-de-Comminges ou encore à La Graufesenque. Le perfectionnement de la technique du verre moulé va ensuite permettre la création de formes plus imposantes : de grandes coupes, des assiettes et des plats. Certaines pièces vont imiter les profils anguleux des céramiques sigillées, dont certains modèles seront produits à la même époque à La Graufesenque. Les premières imitations sont

réalisées dans des couleurs vives (vert émeraude, bleu turquoise, ambre...). (Marty, Cornardeau 2017, 301 ; Foy *et al* 2008, 20-22).

Durant les II^e et III^e s. apr. J.-C, le verre moulé incolore prédomine. Les coupes et assiettes moulées de cette période sont si courantes et largement diffusées qu'elles sont qualifiées de productions « internationales ». Certaines d'entre elles, plus rares et luxueuses, sont ornées de riches décors gravés. En Midi-Pyrénées, l'exemplaire le plus célèbre est une coupe à décor historié connue sous l'appellation de « coupe aux instruments de musique » qui a été découverte dans la nécropole François-Verdier à Toulouse (**fig. 2**). Celle-ci, conservée au musée Saint-Raymond de Toulouse, est une pièce unique pourvue d'un décor gravé représentant deux lyres, un plectre, un thyrses et peut-être un xylophone et des cymbales, à côté desquels est visible un personnage drapé pouvant être interprété comme un soliste ou une divinité (Apollon ?). D'autres verres incolores sont tout aussi travaillés et luxueux, comme les gobelets à facettes en pointes de diamant provenant eux aussi de la nécropole François-Verdier, ou encore la coupe à décor d'ondes mise au jour à la *domus* de Cieutat à Eauze (32). (Marty, Cornardeau, 2017, 306-307 ; Larroque, Marty, 2019).



François-Verdier, Toulouse.

0 — 2 cm
Dessins

Fig. 2 : coupe dite « aux instruments de musique » (Marty, Cornardeau 2017, 307) ; © Cliché O. Dayrens (INRAP) / Dessins M.-L. Maraval.

La vaisselle soufflée à la volée et au moule

L'invention de la canne à souffler, au milieu du I^{er} s. av. J.-C., en Orient, bouleverse profondément l'artisanat du verre. Si du verre moulé continue d'être produit et consommé, le verre soufflé à la volée est largement privilégié, car il permet une économie de matière, un gain de temps et offre de nouvelles possibilités de création. Cette nouvelle technique donne également au verre toute la transparence et la finesse qu'on lui connaît aujourd'hui. Le verre devient ainsi plus courant. La production augmente considérablement à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. où des officines verrières

voient le jour dans tout l'Empire, notamment en Gaule. Dans la région, aucun de ces ateliers verriers ne nous est malheureusement parvenu, même si l'on sait que chaque grande ville devait abriter au moins un atelier verrier. Les sites archéologiques de cette période témoignent cependant de l'augmentation de la consommation puisqu'ils livrent d'importantes quantités de verre soufflé. Les formes rencontrées sont variées, d'autant que le verre peut également être soufflé dans un moule. Le verre soufflé-moulé apparaît à partir du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. Moins courante que celle du verre soufflé à l'air libre, qui reste toujours majoritaire, cette technique connaît toutefois un vrai engouement au I^{er} s. apr. J.-C. Elle permet de réaliser des décors figurés fins et variés sur des gobelets et petites coupes. Un récent inventaire des formes soufflées-moulées sur le territoire rutène (Tarn et Aveyron) a permis de mettre en avant la richesse et la diversité de ces vases dans la région (Brochot 2019).

Le verre soufflé est présent sur les tables gallo-romaines et, ce, sous de nombreuses formes : gobelets, bols, coupelles, coupes, assiettes, cruches, ou encore petites bouteilles. Si la majorité des verres soufflés à la volée sont de teinte naturelle (bleu à vert) et de formes assez simples, certaines pièces se démarquent par l'emploi de teinte vive ou la présence de riches décors rapportés ou gravés. Des verres à boire soufflés au moule présentent également des décors particulièrement fins. Les plus célèbres sont les gobelets à scènes de spectacle, comme celui mis au jour lors des fouilles de la place du Capitole à Toulouse et conservé au Musée Saint-Raymond. Ce gobelet cylindrique, en verre bleuté, est organisé en trois registres. Il est orné d'une course de chars où sont visibles deux quadriges au galop, laquelle est surmontée d'éléments architecturaux du *Circus Maximus*, puis d'une zone d'inscription comportant le nom des auriges et des acclamations d'encouragement. De nombreuses autres formes et types de gobelets à scènes de spectacle sont connus. Certains présentent des combats de gladiateurs ou des *venationes* (combats d'animaux). Une dizaine de ces gobelets a notamment été découverte à Montans, et six ont été mis au jour à Toulouse, ce qui reste remarquable puisque moins de 200 individus sont recensés à ce jour en France. D'autres gobelets, plus rares, découverts dans la nécropole de Gabriélat à Pamiers (09), présentent des décors particulièrement nets et fins d'épis de blés et de guirlandes végétales entrecroisées. (Marty, Cornardeau, 2017, 304 ; Marty, 2010, 206-207).

Le verre sert également de contenant pour la conservation ou le transport. Certains de ces pots et bouteilles, de formes et gabarits variés, à panse épaisse et prismatique (carrée, rectangulaire ou hexagonale) sont partiellement soufflés au moule et portent une marque en relief sur le fond. Ces marques offrent une meilleure adhérence au fond. Elles peuvent être géométriques, figuratives ou épigraphiques. Leur signification reste souvent inconnue, car elles peuvent faire référence au contenu, au contenant ou au fabricant de chacun d'eux. Leur répartition demeure cependant un excellent témoin des réseaux d'échanges antiques. L'une d'entre elles, découverte à Palleville (31), est particulièrement intéressante. Il s'agit d'une inscription épigraphique de trois lignes où l'on peut lire « [E]X OF(ficina) IVLIAE SOTERI[DIS] ». Cette inscription qui peut être traduite par « *l'officine de Julia Soteridis* » est remarquable. Elle est considérée à ce jour comme l'une des très rares mentions où figure le nom d'une femme en tant que propriétaire d'une officine. On ne sait malheureusement pas si cette dernière était un atelier verrier ou une officine ayant servi à produire le contenu du vase (Foy, Nenna, 2011, 85-86 et 114).

Enfin, le verre est également très prisé pour la confection de flacons et contenants à parfums, huiles et onguents, puisqu'il est non poreux et n'altère pas les odeurs ou les saveurs des substances qu'il contient. Les balsamiques en verre sont ainsi bien représentés dans les nécropoles des deux premiers

siècles de notre ère, comme à La Barthale (Saverdun, 09), à La Vayssière (L'Hospitalet-du-Larzac), à Cayrac Les Plaines (82), ou à François-Verdier (Toulouse). Certains flacons, appelés *unguentaria*, sont de plus grandes dimensions et peuvent être pourvus, comme pour les bouteilles, de marques sur le fond, plusieurs exemplaires ont notamment été mis au jour dans la nécropole de Toulouse-École d'Économie. Enfin, des aryballes, petits contenants globulaires à huiles parfumées pour le corps qui se suspendaient à la ceinture, sont aussi attestés sur le site de La Barthale (information de S. Cornardeau) ainsi que dans plusieurs complexes thermaux de la région, comme aux Balquières (Onet-le-Château).

Les autres usages du verre

En outre, il faut savoir que dès son invention, le verre entre également dans la confection d'éléments de parure (bracelets, perles, pendentifs, bagues...). Plusieurs études archéométriques ont notamment été menées sur les perles en verre de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer découvertes dans le Languedoc et l'Aveyron (Azémar *et al.* 2000). Un chaton de bague particulièrement luxueux a par exemple été découvert à L'Hospitalet-du-Larzac, dans une riche tombe du I^{er} s. apr. J.-C. Ce chaton rectangulaire en pâte de verre est orné d'un motif de cigogne incrusté de fils d'or, qui se démarque par l'extrême finesse de ses traits (**fig. 3**). Connu sous le nom d'*avicula*, ce type de bague, dont seule une douzaine d'exemplaires nous est parvenue, était vraisemblablement fabriqué à Alexandrie (Gruat *et al.* 2011, 178).

Enfin, plusieurs *villae* et de riches occupations de la région témoignent d'autres utilisations du verre. Des éléments d'incrustations de mobiliers, des décors muraux, ou des tesselles de mosaïques ont notamment été découverts à *Segodunum*/Rodez, à la *villa* de Montmaurin (31) ou encore à la *domus* de Cieutat à Eauze. Ces habitats luxueux pouvaient également à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. être équipés de vitres en verre, invention qui permet un nouvel apport de luminosité et de confort. Ainsi, le verre s'intègre, à bien des égards, dans le quotidien des populations anciennes, et ce dès le Haut-Empire.



La Vayssière, L'Hospitalet-du-Larzac (12)

Fig. 3 : *avicula* (chaton de bague) en pâte de verre. Dimensions : 1,5 x 1,3 x 0,25 cm. © Cliché F. Leyge.

3.2. La période de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge

- Des indices de production

À la fin de l'Antiquité, le système de production du verre réparti entre ateliers primaires du Proche-Orient et ateliers secondaires se poursuit, comme l'attestent plusieurs cargaisons de verre brut retrouvées dans des épaves en Méditerranée, la plus célèbre étant l'épave Port-Vendres I, datée du V^e s. La nouveauté, au V^e s., c'est la fabrication en Égypte (ateliers du Wadi Natrum, près du Caire et de Maérotide, dans les environs d'Alexandrie) d'un verre brut, de couleur sombre, vert olive, vert-jaune, d'aspect lumineux, riche en fer, manganèse et titane. Un petit bloc de verre brut vert olive, pesant près de 450 g., a été retrouvé sur le site antique de Valentine (31), il témoigne, comme d'autres fragments plus petits de verre brut présents sur les sites de Montmaurin, Toulouse, Séviac ou Eauze, de la circulation à l'intérieur des terres de cette matière brute destinée aux ateliers secondaires ou encore aux mosaïstes (**fig. 4.1**).

Aucun reste de four antique n'a été découvert dans la région, par contre le site du Capitole à Toulouse a révélé plusieurs indices du travail du verre. Tout d'abord, en 1996, les fouilles du « Donjon du Capitole » ont livré un lot exceptionnel de huit creusets, avec des restes d'un verre verdâtre au natron et datés par leur contexte des VIII^e-IX^e s (**fig. 4.2**). En 2013, de nouvelles fouilles

dans le square « Charles de Gaulle » ont mis au jour des fragments de creusets et de sole de four, du verre brut, de nombreux déchets de fabrication et une abondance de vaisselle en verre dans un contexte du V^e s. (Cornardeau, Lotti 2014).



Fig. 4 :

1. Bloc de verre brut vert olive de provenance égyptienne. V^e siècle. © Cliché J.-F. Peiré (DRAC Occitanie) ;

2. Creusets du site « Toulouse-Donjon du Capitole ». © Cliché O. Dayrens (INRAP).

- Des importations lointaines

Au IV^e s., des verreries luxueuses fabriquées dans une matière claire portent des décors emblématiques (scènes figurées gravées, cabochons colorés), caractéristiques des ateliers rhénans ou du nord-est de la Gaule. Parmi les nombreuses découvertes recensées dans le sud de la Gaule (Foy, Marty 2013), la région Midi-Pyrénées, à travers de modestes fragments, montrent qu'une clientèle fortunée pouvait se procurer des objets de luxe comparables à ceux qui étaient en usage dans les cours des puissants. Les verres diatrètes⁶, dont deux exemplaires ont été trouvés à Séviac et Eauze, sont considérés comme le summum dans l'art de la gravure sur verre. La rareté des découvertes de diatrètes dispersés dans tout l'Empire (près de 60 exemplaires) rend la proximité des deux exemplaires gersois encore plus étonnante, à mettre sans doute en relation avec l'importance d'Eauze, capitale de la Novempopulanie.

- La vaisselle vert olive

La vaisselle en verre vert olive s'impose à la fin du IV^e et dans la première moitié du V^e s. Gobelets et coupes peuvent être ornés de dépressions ou de décors obtenus par soufflage dans un moule tels que des cannelures ou des nids d'abeille qui, eux, renvoient à une verrerie plus rare et de luxe, comme la grande coupe (diam. 24 cm) découverte à Eauze ainsi que les fragments de même décor trouvés à Séviac et Saint-Bertrand-de-Comminges (Larroque, Marty 2019). Des gobelets décorés de petites pastilles bleu foncé sont comparables à des productions égyptiennes et du pourtour de la Mer Noire.

- La verrerie mérovingienne

Le décor le plus répandu de la verrerie mérovingienne consiste en des filets de verre blanc opaque rapportés appliqués en spirale sous le bord, sur la panse ou les fonds en dessinant divers motifs (guirlandes, festons, zigzags). Les filets, déposés sur le verre chaud et mince, se sont incrustés dans la matière, souvent de qualité médiocre, et ne présentent que peu ou pas de relief, souvent même il

⁶ Les verres diatrètes sont fabriqués en plusieurs couches de verre coloré ; ils sont ensuite taillés de manière à ce que la couche superficielle se détache en résille – ou plus rarement en scène figuré – cette résille n'est reliée que par des picots très fins.

n'en reste que l'empreinte. Il se retrouve sur différentes formes de vaisselle et de luminaire (coupes, gobelets, verre à pied, bouteilles, pots...). Le verre, très différent du verre vert olive, est de teinte claire, vert d'eau ou vert-jaune. Il apparaît vers le milieu du V^e, se généralise à la fin du V^e et au début du VI^e s. Le répertoire des formes est identique dans les régions méridionales comme septentrionales, et les restes sont abondants sur divers sites (habitats, nécropoles, édifices publics) (fig. 5).

Pour avoir un aperçu de la verrerie en usage entre le V^e et le début du VIII^e s., nous invitons le lecteur à consulter l'article de Catherine Hébrard-Salivas (2013), qui présente des objets archéologiquement complets retrouvés dans des sarcophages en Nouvelle Aquitaine.



St-Raymond, Toulouse.



Les Carmes, Toulouse.

Fig. 5 : gobelets mérovingiens à décor de fils de verre rapportés (Marty, Cornardeau, 2017, 310). © Clichés J.-L. Boudartchouk et O. Dayrens (INRAP).

- Luminaires et verres à vitre

À la fin de l'Antiquité, les luminaires en verre, quasiment inconnus jusqu'alors, suscitent un véritable engouement. Des lampes à large bouton terminal que l'on pouvait suspendre à l'aide de chaînettes ou placer sur des lustres métalliques sont diffusées à partir de la fin du IV^e s. et durant tout le V^e, voire jusqu'au début du VI^e s. Attestées à Eauze, Séviac, L'Isle-Jourdain (32), ainsi qu'à Saint-Bertrand-de-Comminges, ces lampes restent cependant rares dans l'ensemble du sud-ouest de la France. D'autres lampes à profil en S munies de trois petites anses, ainsi que des lampes à fond conique, plus tardive de couleur jaunâtre, illustrent le luminaire du haut Moyen Âge, peu représenté car ce mobilier est difficile souvent à différencier de la vaisselle (Larroque, Marty 2019).

La technique du vitrage évolue à la fin de l'Antiquité : le verre coulé-étiré utilisé au Haut-Empire est remplacé par le verre soufflé en cylindre ou en manchon qui peut être taillé au grugeoir en forme de carreaux géométriques attestant ainsi de la première technique du vitrail (vitreaux-mosaïque), apparue au début du V^e s. La basilique paléo-chrétienne de Saint-Bertrand-de-Comminges a fourni une belle collection de carreaux grugés.

3.3. La période des IX^e-X^e siècles

L'artisanat du verre a connu, à l'époque carolingienne, une importante mutation technologique et économique due à l'abandon du système antique des ateliers primaires et secondaires au profit d'ateliers assurant toute la chaîne opératoire, semble-t-il, dès la fin du VIII^e s., en Europe occidentale. Les ateliers implantés désormais plus près des matières premières et du combustible produisent des verres de compositions différentes, en particulier selon l'utilisation de cendres végétales, sodiques ou potassiques.

Les analyses archéométriques des verreries découvertes récemment à l'Isle-Jourdain dans la région toulousaine ou encore dans le château de Termes, dans le massif des Corbières, dans des silos datés de la fin du IX^e ou du X^e s. révèlent des productions à fondant végétal sodique qui comptent parmi les premiers exemplaires réalisés sur le territoire français, information capitale pour l'histoire des techniques verrières. Le nombre de ces verreries à bandeaux colorés (bleu ou vert foncé) plaide en faveur d'une production régionale (Foy 2015).

3.4. La période des XII^e-XV^e siècles

L'étude (sous presse) réalisée par S. Cornardeau sur le mobilier en verre (fin XIII^e-XVI^e s.) découvert à Toulouse et dans les environs (Gers, Tarn, Tarn-et-Garonne), à partir de fouilles préventives récentes menées par l'INRAP, donne un bel aperçu de la consommation de la vaisselle et des contenants dans la région Midi-Pyrénées. Une douzaine de sites urbains et ruraux ont été retenus pour cette étude, en privilégiant des ensembles clos (fosses-dépotoirs, latrines, par ex.) ou bien stratifiés permettant de préciser les datations.

La plupart des verres retrouvés dans la région s'inscrivent dans les productions connus sur tout le territoire français. Il en est ainsi pour les verres à tige ou à jambe, caractéristiques de la vaisselle du XIV^e s., qui offrent une grande diversité dans les profils et décors des coupes et des tiges. La variété des formes et des décors (gouttes appliquées, côtes, alvéoles et losanges moulés...) se retrouve également dans les gobelets qui apparus en France à la fin du XIII^e s. ou au début du XIV^e s., se généralisent dans la région toulousaine à la fin du XIV^e s. et perdurent jusqu'au début du XVI^e s. Bouteilles, flacons et divers contenants sont également bien représentés, plus rares sont les bouteilles à décor moulé sur le fond (Les Carmes, Toulouse, 1^{ère} moitié XV^e s.).

D'autres verreries sont considérées comme exceptionnelles du fait de leur rareté. Les verres à pied tronconique, en résille (Cité judiciaire, Toulouse) ou à panse décorée de filets ou de côtes, comptent parmi les découvertes remarquables faites à Toulouse (Capitole, îlot Valade, ancien hôpital Larrey). Plus connues dans le sud de la France et dans la région Midi-Pyrénées, les coupelles ou lampes en verre incolore caractérisées par des décors bleu cobalt sont en vogue pendant tout le XIV^e s.

Le gobelet islamique en verre émaillé, découvert anciennement sur le site du prieuré de Notre-Dame de Pinel, à Villariès, près de Toulouse, est un des rares témoignages en verre des échanges entre l'Orient et l'Occident développé à la suite des Croisades (**fig. 6**). Le « fauve » représenté dans un médaillon rouge, dans un large bandeau sur la partie supérieure du vase, a permis de dater ce vase : il correspond à l'emblème de Baybars I^{er}, sultan d'Égypte (proclamé en 1260 de l'ère chrétienne, mourus à Damas en 1277).



Prieuré de Notre-Dame de Pinel, Villariès (31).

Fig. 6 : gobelet islamique émaillé portant l'emblème de Baybars I^{er}, Sultan d'Égypte de 1260 à 1277. Diamètre d'ouverture : 11,5 cm. (D. Foy & G. Sennequier).

3.5. Un atelier du XIV^e s. « La verrière » à Saint-Chély d'Aubrac

Il s'agit pour l'instant du seul atelier identifié pour le Rouergue médiéval et l'un des rares sites de production fouillé dans la région. La fouille et les études ont été menées par M.-G. Colin et L. Fau dans le cadre d'un programme collectif de recherche sur « Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge : genèse d'un monde agropastoral ». Le site est implanté à 1120 m d'altitude, en milieu forestier au sein des dépendances de la Domerie d'Aubrac, à proximité de gisements de gneiss riche en cristaux de quartz, de ressources en eau et en bois.

L'atelier de verre creux est réparti sur 2 000 m² dans lequel les vestiges de quatre bâtiments et deux fours ont été recensés. Le bâtiment principal de plan rectangulaire de 60 m² abrite un four rectangulaire dont seul le niveau inférieur et un canal étroit sont conservés. Ce four est de plan rectangulaire similaire à ceux des fours de Planies (Var, fin XIII^e s.) et de La Seube (Claret, Hérault, milieu XIV^e s.). Outre les fragments de vaisselle nombreux et variés, des objets spécifiques à l'artisanat du verre ont été retrouvés : fragments de creusets et de canne, râteau sans dent pour remuer la fritte et 2 poids en plomb (l'un de 48 g marqué des armes du duché d'Auvergne et l'autre de 365 g).

La production de l'atelier de La Verrière est comparable à celle des sites de production ou de consommation du sud de la France, mais la matière est différente. Le verre est ici plus épais et plus verdâtre. Les analyses chimiques ont révélé un verre composé de 2/3 de fondant sodique, cendres de plantes halophytes, tel que la salicorne et 1/3 de fondant potassique, cendres de végétaux forestiers (fougères, hêtres...). En fait, l'atelier de La Verrière, situé en bordure méridionale du Massif Central, est à l'interface d'une aire géographique de transition entre les deux modes de production continentale et méditerranéenne (Colin 2006).

En conclusion et en hommage aux descendants des gentilshommes verriers, nous terminons ce panorama du verre en Midi-Pyrénées en évoquant un aspect plus général sur la place et le statut des artisans du verre dans l'Antiquité et le début du haut Moyen Âge. Notre propos s'appuie en partie sur l'article de Martin Zimmermann (2016) relatifs aux mentions d'artisans du verre. Les sources antiques différencient cinq métiers relatifs au travail du verre : le fondeur de verre, responsable de la qualité du verre produit dans les ateliers primaires, il connaissait les composants du verre, le processus de synthèse et la régulation des températures pendant la fusion dans les fours en batterie ; le verrier ou *vitrearius* qui achetait le verre brut, le refondait et le transformait ; le vitrier ou *specularius* ; le technicien de perçage du verre, *diatretarius*, qui fabriquait les spectaculaires coupes diatrètes et enfin le fabricant de tesselles de mosaïques ou de dés à jouer, *tessellarius*.

Mis à part le fondeur de verre pour lequel les sources antiques restent vagues, les autres métiers du verre figurent dans un édit de 337 de l'empereur Constantin, parmi les 35 métiers artisanaux qui sont « *exemptés de toute espèce de charges publiques à la condition qu'ils demeurent dans leurs villes respectives afin qu'ils emploient leurs loisirs à se perfectionner. Qu'ils acquièrent de nouveaux talents et instruisent leurs enfants ainsi* » (Cod. Th. 13.4.2). Les artisans du verre occupaient donc une position privilégiée qui leur permettait de rester attachés à leur art et à la transmission de leur savoir-faire. Une partie de l'aristocratie méprisait ces verriers, considérant que leur travail manuel était indigne des hommes libres.

Bibliographie

- Azémar R., Billaud Y., Costantini G., Gratuze B., 2000, Les perles protohistoriques en verre de l'Aveyron, *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise* 14, 2000, p. 75-88.
- Brochot M., 2016, La consommation en verre du quartier périphérique d'une agglomération secondaire antique : La Vayssière (L'Hospitalet-du-Larzac, Aveyron), *Aquitania*, 2016, 32, p. 191-210.
- Brochot M., 2019, Premier aperçu des verres soufflés-moulés du Haut-Empire découverts en territoire rutène, *Bulletin de l'AFAV*, 2019, p. 16-23.
- Colin M.-G., 2006, L'atelier de production de verres creux de La Verrière à Saint-Chély-d'Aubrac, dans Fau L., dir. Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge. Genèse d'un monde agropastoral, *Documents d'archéologie française*, 2006, 101, p. 177-193.
- Cornardeau S. (à paraître), Le mobilier en verre découvert à Toulouse et dans sa région à travers 15 ans d'archéologie : évolution du verre, particularités locales et questions de chronologie, dans 8^e colloque international de l'AFAV (Besançon, 5-7/12/2016), Munier C. et Pactat I., dir. *Le verre du VIII^e au XVI^e siècle en Europe occidentale*, à paraître.
- Cornardeau S., Lotti P., 2014, Aux abords d'un atelier de verrier à Toulouse (des indices de production de verre à la fin de l'Antiquité), *Bulletin de l'AFAV*, 2014, p. 109-113.
- Feugère M., 1989, *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, éd. Monique Mergoil, 1989.
- Foy D., 2015, À propos de quelques verreries des VIII^e - X^e siècles du Midi de la France, *Bulletin de l'AFAV*, 2015, p. 61-65.
- Foy D., Colombier A., Fontaine S., Marty M.-Th., Robin L. et Roussel-Ode J., 2008, « La distribution des bols moulés monochromes hellénistiques et augustéens sur le territoire français. État de la documentation », *Bulletin de l'AFAV*, 2008, p. 9-23.
- Foy D., Colombier A., Dunyach I., Marty M.-Th., Roussel-Ode J., 2014, « Attestations récentes de verres sur noyau d'argile en France », *Bulletin de l'AFAV*, 2014, 144-148.
- Foy D., Marty M.-T., 2013, Les importations de verres septentrionaux dans le sud de la Gaule (III^e-IV^e s.) : des liens avec les ateliers rhénans, *Aquitania*, 2013, 29, p. 155-190.
- Foy D., Nenna M.-D., dir., 2001, *Tout feu, tout sable. Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, cat. exp., Musées de Marseille 2001-2002, Edisud, Aix-en-Provence, 2001.
- Foy D., Nenna M.-D., dir., 2001 (2003), *Échanges et commerce du verre dans le monde antique*. Actes du Colloque international de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001), *Instrumentum*, 24, Montagnac, 2003.
- Foy D., Sennequier G., dir., 1989, *À travers le Verre, du Moyen Âge à la Renaissance*. Catalogue d'exposition du musée des antiquités de Seine-Maritime à Rouen.
- Gruat P., Malige G. et Vidal M., 2011, *Carte archéologique de la Gaule 12 : L'Aveyron*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris.
- Hébrard-Salivas C., 2013, Verres de l'époque mérovingienne dans le sud-ouest de la France, *Bulletin de l'AFAV*, 2013, p. 83-86.
- Larroque S., Marty M.-T., 2019, Vases singuliers ou peu référencés dans le Sud-Ouest de la France (contextes I^{er} - VI^e s. apr. J.-C.), *Bulletin de l'AFAV*, 2019, p. 35-50.
- Marty M.-T., 2010, Récentes découvertes de verres antiques soufflés dans un moule, en Ariège (nécropole de Gabriélat à Pamiers), *D'Ennion au Val Saint-Lambert le verre soufflé-moulé*, Actes des 23^e Rencontres de l'AFAV, *Scientia Artis* 5, 2010, p. 205-210.
- Marty M.-T., 2015, Le verre dans les édifices de Coupéré, dans Sablayrolles R., Fincker M., Maraval M.-L. et Marty M.-T. dir., *Saint-Bertrand-de-Comminges. V. Campus puis villa suburbana. Évolution d'un quartier périphérique de la capitale convène*. Études d'Archéologie urbaine, Fédération Aquitania, 2015, p. 299-359.
- Marty M.-T., Cornardeau S., 2017, Des Tectosages aux Mérovingiens, l'omniprésence du verre, dans Provost M., Pailler J.-M., dir., *CAG Toulouse*, 31/3, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2017, p. 299-315.
- Marty M.-T., Guillot A., 2019, Copies de verres antiques et médiévaux : une expérimentation pour la verrothèque du laboratoire TRACES à Toulouse, *Bulletin de l'AFAV*, 2019, p. 117-121.
- Zimmermann M., 2016, Les mentions d'artisans du verre de l'Antiquité au début du haut Moyen Âge, *Bulletin de l'AFAV*, 2016, p. 71-75.

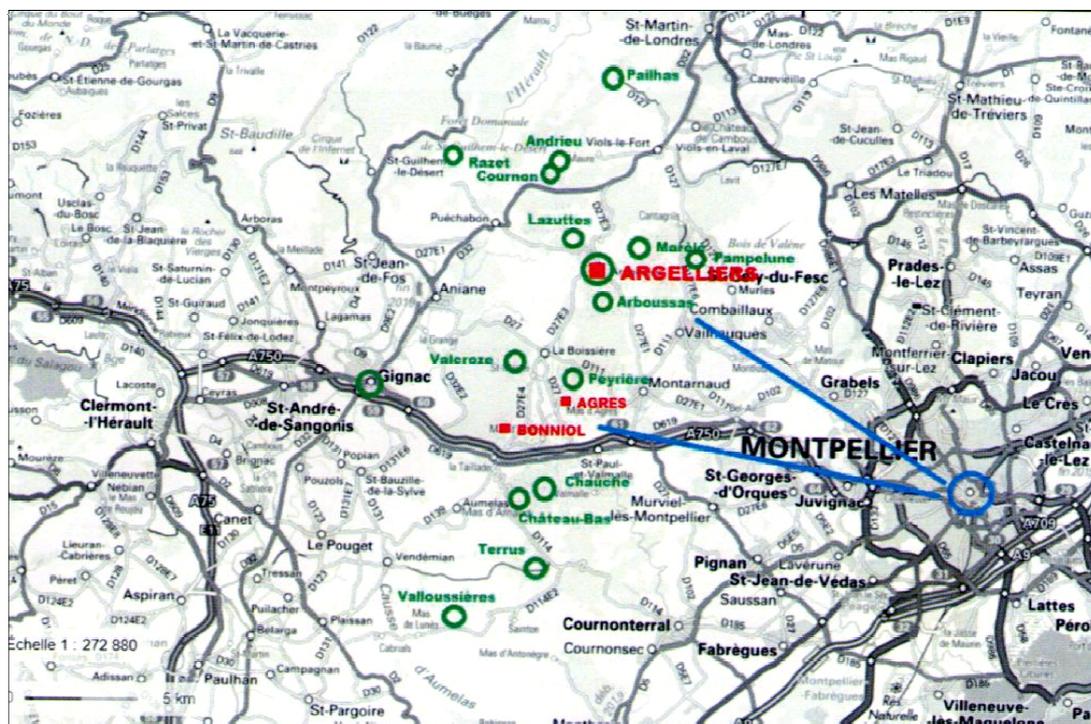
Migrations verrières en Languedoc. Les gentilshommes-verriers d'Argelliers et La Boissière (Hérault) et leurs essaimages.

*Christian PIOCH, historien et généalogiste, vice-président d'Arts et Traditions Rurales
Conférence au Mas d'Azil – 3 août 2019⁷*

Les riches boisements des actuelles communes d'Argelliers et La Boissière (Hérault), à l'ancien diocèse de Montpellier, constituent avec leurs environs immédiats, les communes d'Aniane, Aumelas, Gignac, Montarnaud, Puéchabon et St-Paul-et-Valmalle, la partie occidentale des garrigues nord-montpelliéraines.

Limités à l'ouest et au nord par la plaine et le cours du fleuve Hérault, et alors inclus dans la seigneurie ecclésiastique de l'abbaye d'Aniane, ils furent dès le Moyen-Age et jusqu'aux environs de 1660-1690, tant en raison de l'énorme quantité des bois disponibles que de la proximité du marché montpelliérain (18 à 19 km à vol d'oiseau), des terres d'activité verrière particulièrement intense et durable.

Ils furent parallèlement le point de vie, sur 3 à 5 générations, de multiples familles verrières qui tôt ou tard, en raison de la raréfaction des boisements disponibles, de la prolifération des familles et du morcellement concomitant des patrimoines, furent cependant contraintes à l'exil. Les ultimes verriers de La Boissière partiront ainsi quand les ultimes bois disponibles, dans les terroirs voisins de Gignac et Aumelas, s'épuiseront en 1710-1730.



Quelques verreries de la partie occidentale du Montpelliérain et la proximité du grand marché du verre (Montpellier)

⁷ Le présent article est un extrait de la conférence (1^{ère} partie). La deuxième partie traite des familles La Roque, Bertin et Girard. On peut retrouver l'intégralité du texte de la conférence sur le site internet de La Réveillée.

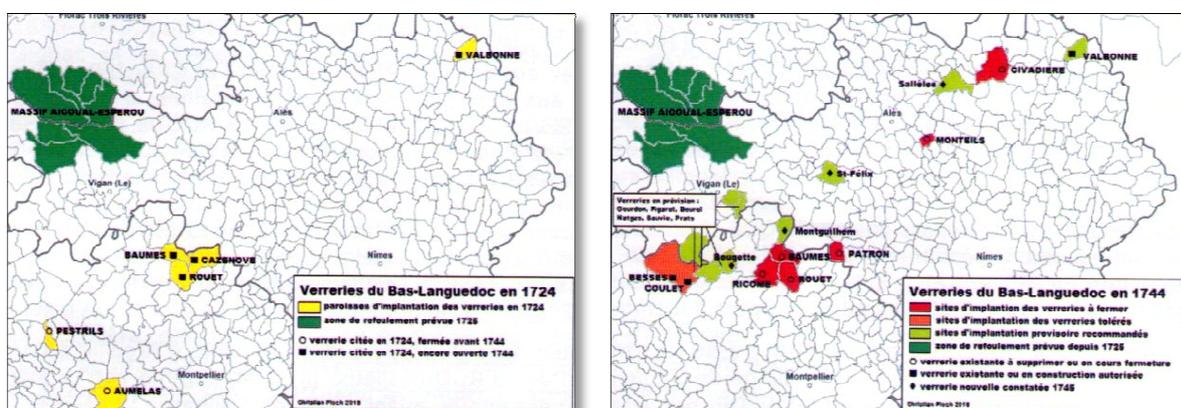
Deux verreries de ce terroir furent cependant suffisamment importantes pour figurer vers 1650 sur les cartes diocésaines, mais aussi provinciales, alors dressées par les ingénieurs cartographes : **la Peyrière**, annexe du mas d'Agrès, sur le territoire de la commune de La Boissière, près du lieudit St-Paul, citée lors des voyages des frères Platter (1596), encore en activité en 1690, et l'ancien **prieuré du Château-Bas**, sur la commune voisine d'Aumelas, encore en activité en 1724. C'est dire l'importance des boisements alors compris entre Gignac et Montarnaud dans la verrerie du XVII^e siècle et du début du XVIII^e.

Une première verrerie, antique (VI^e siècle), est attestée dans la partie orientale du taillable d'Argelliers, à la bourgade wisigothique, momentanément réoccupée au XIII^e siècle, du Roc de Pampelune, à Saugras, en périphérie du futur bois montpelliérain de Caravettes et Valène, à Murles, puis d'autres suivront, mais bien plus tard, à la fin du Moyen-Age et au début des Temps modernes, époques où exerceront tout d'abord les BERTIN, les FAUCON, les GREFFEUILLE, et sans doute aussi les SAINT-JULIEN (verreries du Razet, de Cournon, d'Andrieu, de Pailhas, d'Aumelas, etc.).

Les La ROQUE et les GIRARD viendront ensuite, les premiers avec les années 1540-1580, arrivés en deux vagues successives, les seconds avec les années 1620, finissant par disparaître totalement du terroir sur une longue période qui sera comprise, selon les familles concernées, entre les années 1660 et 1750, l'activité verrière cessant sur Argelliers et La Boissière vers 1660-1690, seulement maintenue au-delà sur Aumelas entre les années 1700-1730, ainsi qu'à Gignac dans les années 1710 en raison de l'abondance momentanée de bois morts, de chânaie ou de vergers, d'arbres tués par la rudesse du Grand Hiver 1709.

Avec environ 200 km², soit 20 000 hectares, de boisements disponibles pour les 8 communes comprises entre le flanc sud du causse d'Aumelas et la rive gauche de l'Hérault, dont Argelliers et La Boissière, les verriers disposaient en principe de quoi alimenter en permanence un à deux établissements de production, les *verrières*, et permettre ainsi à certaines, telles celles d'Agrès et de la Peyrière, ou celles d'Aumelas, de se maintenir quelques décennies sans trop d'intermittences intermédiaires.

Cela était en principe possible avec des consommations en combustible que l'on peut estimer, pendant la période d'activité des fours, la réveillée, à environ 8 m³ ou stères de bois par jour, soit environ 1 hectare de bois toutes les semaines pour des boisements de garrigues qui fourniraient aux alentours de 50 m³ ou stères de bois à l'hectare, soit près de 4 hectares par mois sur cette base de calcul et 28 hectares pour une campagne de travail de 7 mois sans temps mort, mais bien évidemment davantage pour des boisements de moindre rendement, et a fortiori des campagnes de 9 mois.



Les verreries de Bas-Languedoc en 1724-1744

Mais, si le bois disponible fut longtemps en quantités pouvant sembler inépuisables, du moins jusqu'à la réformation forestière de 1669, ses contraintes d'exploitation et la concurrence avec

d'autres usages de la forêt mettaient les verriers d'Argelliers et La Boissière dans une situation relativement difficile qui deviendra peu à peu intenable, les condamnant souvent au départ vers d'autres contrées dès les années 1650-1670, bien avant la grande disette générale des bois des années 1720.

Avec les années 1730, pas la moindre verrerie ne sera désormais en activité dans ce secteur des garrigues nord-montpelliéraines. Les verriers et leurs concurrents ont anéanti les boisements...

La garrigue montpelliéraine était en effet principalement exploitée en taillis, avec rotations de coupes de l'ordre de 10 à 20 ou 30 ans, parfois moins, celles-ci laissant durablement de vastes zones dégarnies par coupes blanches généralisées. Ces coupes répétées ne permettaient ensuite, le temps que la forêt se régénère quelque peu, de ne disposer que de menus arbres, simples arbrisseaux ou arbustes par leur taille, alors même que 30 à 50 ans, voire plus, étaient nécessaires à la reconstitution de jeunes forêts, 80 à 150 ans pour de véritables forêts de haute futaie. Or, seuls les arbres de belle taille, de plus en plus rares à partir des années 1650, étaient susceptibles d'assurer le bon fonctionnement des fours des verriers.

La plupart des boisements disponibles étaient de plus réservés par leurs propriétaires au charbonnage, d'autant plus en zones de taillis fréquemment coupés, par définition de faible productivité. Notamment dans les nombreux boisements communautaires qui apportaient aux collectivités villageoises la quasi-totalité de leurs revenus financiers, celles-ci étant contraintes de vendre fréquemment les jeunes arbres des taillis pour disposer de ressources dont elles ne pouvaient durablement se passer, y faisant fréquemment appel, sauf à recourir à l'impôt, chose particulièrement difficile à l'époque de Louis XIV, avec une fiscalité royale et provinciale sans cesse plus élevée, à la limite voire au-delà du supportable. De même, les grands propriétaires des boisements de la contrée, l'abbaye d'Aniane, les seigneurs de Cambous, Montarnaud et Aumelas, et les spéculateurs fonciers roturiers, détenteurs de forêts, étaient souvent peu enclins à laisser les verriers exercer sur leurs sols, sauf en cas de besoins urgents de finances.

Comme ailleurs, les besoins des habitants en bois de chauffe et de boulange, comme les besoins en bois d'œuvre des populations, des maçons, des menuisiers, des charrons, des forgerons, etc. (gabarits de voûtes et échafaudage nécessaires aux constructions de bâtiments ; charpentes et planchers ; ameublement ; outillage de bois, dont taille des araires, et de métal, etc.), prélevaient déjà une grande partie des bois disponibles. De même, les besoins industriels des tanneurs, très nombreux à Aniane (et qui outre l'écorce prélevée sur les arbres abattus, consommaient parallèlement de grandes quantités de bois de chauffe), comme les besoins des tuiliers, nombreux à Gignac, des chauxfourniers, des briquetiers, des potiers, etc., limitaient drastiquement les ressources susceptibles d'être exploitées par les verriers.

Enfin, les besoins de la construction à partir de 1666 du port de Sète, 26 km au sud du mas d'Agrès, et surtout les énormes besoins en charbon de bois et en bois de toutes natures de la proche ville de Montpellier, à moins de 20 km, grande consommatrice de produits ligneux, étaient tels que l'on envisagera avec les années 1720, puis à nouveau avec les années 1740, d'exclure la verrerie des abords de Montpellier et de la refouler vers les Cévennes, en restreignant parallèlement de manière drastique l'élevage caprin, préjudiciable partout au renouvellement des boisements.

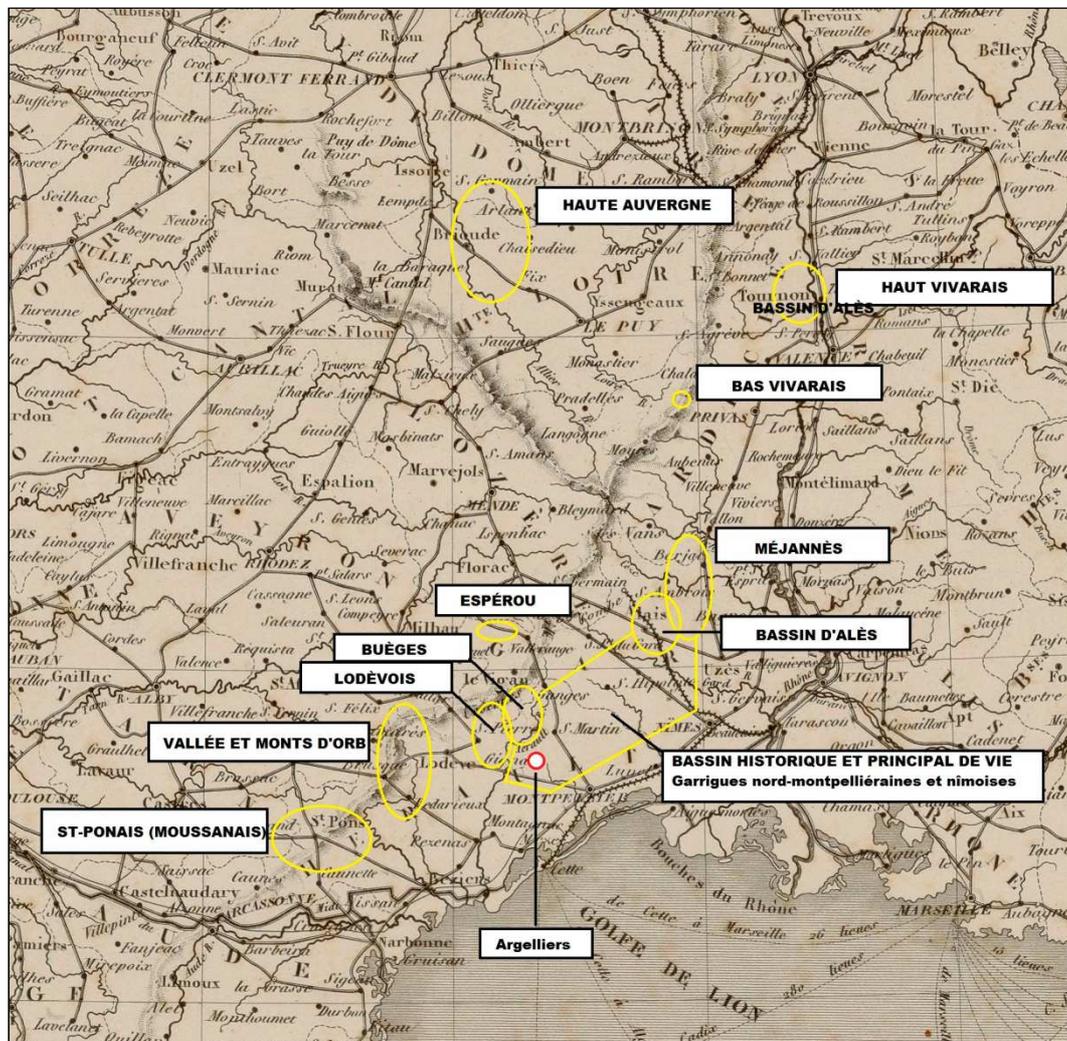
A cela s'ajoutait l'impossibilité, pour des raisons socio-économiques, en cas de fratries trop nombreuses, ce qui fut souvent le cas dans plusieurs familles verrières d'Argelliers et La Boissière, de faire vivre plusieurs couples de verriers dans les mêmes maisons et sur les mêmes exploitations agricoles détenues parallèlement à leur activité artisanale de production de verre, d'où une tendance permanente des cadets comme des aînés les plus démunis à aller faire souche ailleurs.

De ce fait, le manque de bois disponible et la médiocrité des patrimoines entraîneront l'émigration générale des verriers hors du terroir à partir de la période 1655-1675, époque où nombre de verriers

natifs de La Boissière préféreront gagner de nouveaux Eldorados verriers, val de Buèges et Moussanais, celui-ci pourtant déjà particulièrement déjà peuplé par d'autres familles de verriers venues y exercer leur métier, souvent sur plusieurs générations, sur un espace relativement restreint mais où l'on disposait par contre de véritables forêts et d'eau en abondance, toutes deux si rares dans les zones karstiques.

Avec la crise forestière de disette des bois des années 1720-1780, et la mise en place de nouvelles réglementations dans les années 1720-1740, le nombre de verreries de la province, principalement tenues en Languedoc oriental par les La ROQUE et les GIRARD, tous originaires de près ou de loin des localités d'Argelliers et La Boissière, mais aussi le nombre de verriers, n'auront de cesse de baisser. Vers 1730-1740, faute de bois, toutes les verreries de l'est du Languedoc se situeront ainsi au nord de la ligne passant, depuis la Vacquerie, en Larzac, et le pic St-Loup, au nord de Montpellier, et de part et d'autre d'une diagonale reliant La Vacquerie au prieuré de Valbonne, dans la région du Pont-Saint-Esprit. Le temps des verreries d'Aumelas, La Boissière, Argelliers et même St-Saturnin est désormais révolu.

Les lieux de vie et des points d'émigration des La ROQUE



Grandes zones d'implantation des La ROQUE du Mazel originaires d'Argelliers et La Boissière (hors Provence)

Jacques Cœur et la Charte de Sommières

Olivier GONDRAN

Conférence au Mas d'Azil – 3 août 2019

Associer Jacques Cœur à la Charte de Sommières est insolite et inhabituel. Pourtant, lors de lecture de documents sur le 15^{ème} siècle, j'ai acquis la conviction que Jacques Cœur avait joué un rôle significatif dans l'octroi des privilèges accordés par Charles VII aux gentilshommes-verriers du Languedoc. Voici quelques éléments d'analyse qui m'ont permis d'opérer ce rapprochement.

La Charte de Sommières

On appelle « Charte de Sommières » ou « Charte des verriers du Languedoc », les lettres patentes de Charles VII, datées de 1445, relatives aux privilèges octroyés aux gentilshommes verriers du Languedoc. Ce texte organise, pendant près de trois siècles, le fonctionnement des verriers de la province.

Très sommairement le contenu de la Charte est le suivant :

- En premier lieu, pour être verrier, il convient d'être noble et de généalogie de verriers. Le texte de l'article premier de la Charte est le suivant : ***Premièrement, que nul ne doit exhiber le dit art de verrier s'il n'est noble et procréé de noble génération et de généalogie de verriers.***

Les autres articles sont en quelque sorte des mises en œuvre du premier :

- le savoir-faire, ne peut être transmis qu'à des nobles qui doivent justifier cette qualité devant le viguier de Sommières. (neuf ans avant la Charte de Sommières, le 22 mars 1436, Charles VII ordonnait déjà au Sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, l'interdiction d'enseigner le métier de verrerie à un non-gentilhomme⁸).
- Les verriers sont exonérés de toutes taxes, leur fourniture et production, de péages.
- Les gentilshommes-verriers sont tenus aux obligations militaires propres à la noblesse.
- Ils ont, par ailleurs, interdiction de commercialiser directement des produits qu'ils ont façonnés.

Je voudrais insister sur le caractère exceptionnel et innovant de La Charte et notamment sur 2 points :

- la façon dont la Charte aborde la noblesse des verriers.
- la mise en place d'une organisation avec à sa tête un officier royal chargé de sa mise en œuvre.

La noblesse des verriers

Plus d'un siècle avant la charte de 1445, dès le début du 14^{ème} siècle, de nombreuses décisions royales attribuent des privilèges aux verriers.

- La plus ancienne décision connue date de Philippe le Bel⁹ (petit-fils de St Louis¹⁰) qui, en 1312, autorise les verriers de Champagne à souffler le verre sans déroger.

⁸ Cette décision royale était prise à la demande de verriers qui précisait « ***de tout temps les verriers ayant fours ouvrant (travaillant) ledit verre étaient et ont accoutumés être gentilshommes*** ». Des peines étaient prévues pour les contrevenants.

⁹ Philippe IV, roi de France de 1285 à 1314.

¹⁰ Par contre on ne connaît pas d'actes de St Louis sur ce sujet, alors que, pour de nombreux auteurs, il serait à l'origine de ces privilèges. Saint Louis, à titre de compensation, aurait accordé le privilège de travailler le verre sans déroger à des gentilshommes ruinés parce qu'ils l'avaient suivi en croisade. Cette affirmation apparaît au milieu du 18^{ème} siècle. Elle est tirée des propos de Jean de Robert, sieur de

- En **Normandie**, en 1330, Philippe VI accorde des droits aux familles nobles normandes Caqueray, Bongars, Brossard et Le Vaillant.

- En **Vendée** un peu plus tard en 1399, Charles VI (le père de Charles VII de la Charte de Sommières) accorde à un verrier (Philipon Bertrand) et aux autres verriers du même lieu, *les privilèges et libertés dont sont accoutumés de jouir les nobles du pays, car les verriers à cause dudit métier sont et doivent être tenus et réputés pour nobles.*

- Aux frontières de la France, en **Lorraine et en Provence**, les lettres patentes de 1369 données par le duc de Lorraine (Jean 1^{er}) concernant les privilèges et libertés accordés **aux amis du duc venus travailler dans ses Etats** ont été confirmées et territorialement étendues à la Provence (le duc de Lorraine étant Comte de Provence) en 1448. Elles sont considérées comme La Charte des verriers de Lorraine et de Provence. La noblesse et des exemptions y sont accordées aux verriers nommément cités dans les lettres de 1448 et à leur descendance.

« *Lesdits maîtres et ouvriers de verre sont, à cause de leur métier, et doivent être privilégiés et avoir plusieurs beaux droits, libertés, franchises et prérogatives, dont eux et leurs prédécesseurs ont joui et usé de tout temps passés, et été tenus et réputés en telle franchise, comme chevaliers estimés et gens nobles dudit duché de Lorraine...*

- En **Dauphiné**, l'arrêt du Parlement de Grenoble du 24 mai 1575 dit que les gentilshommes exerçant la verrerie en Dauphiné jouirait du privilège de noblesse et d'exemption d'imposition sur les marchandises.

Ce qui ressort de ces nombreuses décisions, c'est que la situation n'est pas homogène sur tous les territoires, et que, **dans certains lieux, les verriers semblent être considérés comme nobles à cause de leur art.** On trouvait de nombreux verriers non nobles. Cependant, pour les nobles, l'art de la verrerie pouvait s'exercer sans déroger, c'est-à-dire sans perdre leur qualité.

Dans sa thèse, Catherine Hébrard Salivas a montré qu'en Guyenne au 16^{ème} siècle, avant que ne s'y applique la Charte de Sommières¹¹, ¼ des verriers n'étaient pas qualifiés de nobles.

Au contraire et **c'est là une des particularités de la Charte de Sommières**, c'est qu'elle exige d'être noble pour être verrier. On trouve de nombreuses décisions du capitaine viguier qui vérifient la noblesse des verriers avant de les inscrire au catalogue des gentilshommes-verriers¹².

Montauriol (ancêtre direct de nombreux membres de La Réveillée – mon SOSA n°192) doyen et syndic des gentilshommes verriers. En adressant la parole au Viguier et Gouverneur de Sommières le 7 octobre 1753 lors de la dernière assemblée de gentilshommes verriers avant la Révolution, il indique : « *...Nos ancêtres embrassèrent avec zèle les intérêts de l'Etat et par un long et pénible service pendant les guerres les plus sanglantes sous le règne de Saint-Louis, y perdirent les biens et leurs vies. Ce monarque généreux, touché de l'état de leurs familles désolées, ne voulant pas les confondre avec les roturiers, leur donna le privilège d'exercer l'Art et Science de Verrerie sans déroger...* »

Certes, Ignace Chestien, procureur du roi, n'infirme pas les dires de Jean de Robert. Certes, la 7ème croisade qui vit partir Louis IX en 1248 pour ne revenir qu'en 1254, après des années passées en Egypte puis en Syrie, a laissé un temps suffisant pour l'apprentissage du métier en des lieux riches en artisans du verre. De plus, était connue l'attention particulière de Saint-Louis vis à vis des nobles ruinés. Le Goff, grand historien de St Louis, indique qu'il « est particulièrement soucieux d'aider...les nobles ruinés par la croisade... » et il poursuit qu' « il les aide, soit en en faisant des vassaux recevant une pension...soit en les embauchant dans l'administration royale... » . Le Goff n'évoque pas le privilège de la verrerie. Enfin, de nombreux actes concernant les verriers, notamment la Chartes des verriers du Languedoc de 1445, se présentent comme confirmant des privilèges déjà octroyés.

Cependant il est curieux que ce ne soit que 5 siècles après, au milieu du 18ème siècle, qu'apparaisse, pour la première fois, mention de ce privilège accordé par Saint-Louis. Certes, Le Goff note qu'il n'existe pas d'édition de l'intégralité des Actes de Saint-Louis. Il est cependant étonnant que les successeurs de Saint-Louis, si des décisions du plus illustre roi de France qui les avait précédés, avaient été connues, n'en ait pas fait état.

Il y a donc débat sur le rôle de Saint Louis et on ne peut totalement écarter l'hypothèse d'une habile invention rhétorique de Jean de Robert-Montauriol.

On sait que dès l'antiquité certains empereurs romains classaient cet art du feu au rang des arts somptuaires (Alexandre Sévère, au 3^{ème} siècle, cité par Germaine Rose-Villequey, *Verre et verriers de Lorraine au début des temps moderne*), ou exemptaient les verriers des charges publiques (Constantin 1^{er} prend en 337 un édit qui, à Constantinople, exempte de toute charge publique 36 professions dont celle des verriers). Aux 5ème & 6ème siècles ces privilèges furent confirmés dans les codes de Théodose II et de Justinien.

¹¹ La Charte de Sommières n'a été appliquée en Guyenne que dans la seconde moitié du 17^{ème} s.

¹² A titre d'exemple, la vérification de noblesse de Michel de Robert Biros et son inscription sur la liste des gentilshommes-verriers : l'ordonnance du 7 sept 1675 du marquis de Montpezat, capitaine viguier de Sommières, le concernant est ainsi libellée : « *Jean-François de Trémollet de Bucelly, marquis de Montpezat, lieutenant-Général des armées du roi en Languedoc, capitaine-viguier et gouverneur de*

Le capitaine viguier de Sommières

Une deuxième particularité de la Charte de Sommières, c'est la mise en place d'une organisation spécifique – on ne la retrouve nulle part ailleurs - sous l'autorité d'un représentant du roi, le Capitaine-Viguier, gouverneur de la ville royale de Sommières. Celui-ci est dit « *juge conservateur des privilèges des gentilshommes exerçant l'art et science de verrerie et vérificateur de leurs titres de noblesse* ».



Ses pouvoirs dépassent la simple activité professionnelle puisqu'il est juge en premier ressort, pour les affaires civiles et criminelles, des verriers et des membres de leur famille sans que ceux-ci, nous dit la Charte de 1445, *ne soient tenus de répondre devant le juge d'église ou séculier*.

Depuis la confiscation de la ville de Sommières par Saint-Louis, les rois y tiennent garnison¹³. Le gouvernement de la place est assuré par un Capitaine qui est aussi viguier¹⁴. Cet office, avec ses gages, est souvent octroyé comme récompense royale.

Les Capitaines-viguiers de Sommières étaient généralement des grands personnages du Royaume, proches du roi :

- Lors de la publication de la Charte (en 1445 donc) le gouverneur de Sommières, Capitaine-viguier, était un conseiller du roi (Pierre de Roquebletry).
- En 1449, lors de la reconquête de la Normandie, Charles VII, à titre de gratification, nomme Jean d'Orléans (dit Dunois ou « le bâtard d'Orléans ») qui est son lieutenant général des armées, gouverneur de Sommières. Dunois n'est autre que le cousin du roi avec lequel il a été élevé. Il est le fils naturel du duc d'Orléans¹⁵ (Louis Ier d'Orléans, frère du roi Charles VI) dont l'assassinat est à l'origine de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Dunois défend Orléans lors du siège anglais que les troupes françaises galvanisées par Jeanne d'Arc réussissent à faire lever.
- D'autres Lieutenants-Généraux furent capitaines-viguiers de Sommières et notamment le vicomte de Narbonne-Pelet qui a présidé la dernière assemblée des gentilshommes-verriers en 1753.

La charge de Gouverneur de Sommières ne fut pas toujours paisible notamment pendant toute la période des guerres de Religion¹⁶. Et on peut aisément imaginer qu'alors, la gestion des verriers n'était pas la première préoccupation du Gouverneur¹⁷.

Charles VII

On connaît mal Charles VII, la notoriété est accaparée par d'autres personnages de son temps : Jeanne d'Arc, Dunois, Jacques Cœur, Agnès Sorel... Il faut dire qu'il est décrit sans charisme, d'esprit inquiet, méfiant, indécis.

Sommières déclare que Michel de Robert Birois est noble et issu de noble race, et ordonne qu'il sera mis au catalogue de ceux qui ont le droit de jouir des privilèges et immunités accordées aux gentilshommes exerçant l'art de verrerie ».

¹³ La photographie du château de Sommières ci-contre est de Volker Bäcker.

¹⁴ Cf *L'Histoire Générale de Languedoc* (Dom Devic & Dom Vaissete) ainsi que *Gallia Regia ou état des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515* (Dupont-Ferrier). Les viguiers sont généralement châtelains ou gouverneurs de Sommières.

¹⁵ Le demi-frère de Dunois, Charles d'Orléans, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt (1415), est connu par ses poèmes écrits pendant sa captivité. Le fils de Charles d'Orléans, Louis XII, sera roi de France de 1498 à 1515.

¹⁶ Sommières a subi plusieurs sièges de la part des deux camps passant tour à tour du camp protestant à celui des catholiques. Après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, pendant la guerre des camisards, sa fonction de fort royal (et de prison) est renforcée.

¹⁷ La circonscription administrative dépendant du capitaine-viguier de Sommières n'a fait que s'élargir (à partir de la 2^{ème} moitié du 16^{ème} siècle, la Haute Guyenne, puis 1675 et 1700 la Basse Guyenne furent ajoutées au gouverneur de Sommières). En 1445, il s'agissait du territoire d'alors du Languedoc soit les 3 sénéchaussées de Beaucaire, Carcassonne et Toulouse (probablement pour Toulouse que la partie orientale de la sénéchaussée). Sommières était déjà, à cette époque, complètement excentré par rapport à la circonscription. A la fin du 18^{ème} le territoire du vicomte de Narbonne-Pelet comprenait : *la Province du Languedoc, Comté de Foix, Hte et Basse Guyenne et entier ressort de la cours de Parlement de Toulouse*. Sommières devenait encore plus excentré.



Portrait de Charles VII, par Jean Fouquet, vers 1445 ou 1450, musée du Louvre, inv. 9 106.

Qui aurait parié sur lui ?

Onzième et avant dernier enfant de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, Charles n'était pas destiné à hériter de la couronne. Pourtant, contre toute attente, suite aux décès successifs de ses frères aînés, il devient, à 14 ans, le dauphin de France.

Son adolescence est marquée par la guerre civile et par la folie de son père. Charles connaît, à 15 ans, l'exil, de Paris envahi par les Bourguignons, vers Bourges¹⁸. Il participe, à 16 ans, à l'assassinat du duc de Bourgogne Jean sans Peur¹⁹. Il subit le Traité de Troyes, 8 mois après, où sa mère le déshérite au profit du roi d'Angleterre²⁰.

Quand il se déclare roi de France en 1422, à 19 ans, à la mort de Charles VI son père, la France exsangue, se trouve avec deux rois. Le roi d'Angleterre est, conformément au Traité de Troyes, déclaré roi de France²¹. Paris est gouverné par les Anglais. Charles ne conserve que le gouvernement des territoires du sud de la Loire (Guyenne anglaise exceptée) et est appelé par dérision « le roi de Bourges ».

Portant, le bilan de son règne est particulièrement positif : à sa mort en 1461, la France est redevenue la première puissance du monde, la guerre de Cent ans est terminée, les Anglais sont « boutés » hors du royaume, il y a un sentiment d'unité nationale²², la sécurité est revenue sur le territoire, et surtout a été entreprise une réorganisation de l'appareil d'Etat le rendant plus efficace. Charles porte deux surnoms « le victorieux » mais aussi « le bien servi ». Le roi était attentif aux propositions de son Grand Conseil composé de personnalités de qualité.

L'époque où Charles VII a adopté la Charte de Sommières est une période de redressement administratif du royaume où de grandes ordonnances royales sont prises en matière de finances, d'organisation de l'armée (création d'une armée régulière²³) alors que les relations entre la Couronne et l'Eglise avaient été redéfinies, favorables à la royauté.

Pour réaliser la reconquête militaire, il fallait des ressources. Hors de son domaine propre, le roi devait négocier avec les Etats. Les Etats marchandent leur consentement à l'impôt contre des privilèges et présentent des doléances.

¹⁸ « Alors que la reine Isabeau de Bavière a rallié le camp bourguignon et tenté d'installer un gouvernement à Troyes, le dauphin Charles, lui, réussit à s'échapper de Paris, prend le titre de régent et se réfugie à Bourges, entouré d'hommes du parti d'Armagnac ». *Les dossiers de l'histoire*. Hors Série, *Atlas historique des Rois de France...*, juillet 2019, p88.

¹⁹ Lors de la rencontre « de conciliation » entre le dauphin Charles et Jean sans Peur au pont de Montereau, en 1419.

²⁰ Traité de Troyes du 21 mai 1420 avec le duc de Bourgogne Philippe le Bon et Henry V d'Angleterre où Charles VI, empêché, est représenté par Isabeau de Bavière.

²¹ Henri V d'Angleterre était mort 2 mois avant Charles VI, son fils le jeune Henri VI d'Angleterre lui succède comme roi d'Angleterre, puis, à moins d'1 an, devient aussi roi de France. C'est l'oncle du jeune Henri VI, le duc de Bedford, qui assure la régence et qui gouverne Paris.

²² Dans la querelle des historiens sur le début de l'histoire de France, certains n'hésitent pas à la faire commencer au règne de Charles VII (Gérard Noiriel. *Une histoire populaire de la France*. 2018. Agone).

²³ Avant cette réforme, l'armée était formée de mercenaires et d'appel à la noblesse.

Les Etats du Languedoc ont apporté un appui sans faille à Charles, le roi leur en est reconnaissant. Et de même que St Louis avait apporté une attention particulière aux nobles ruinés qui l'avaient suivi aux croisades, Charles VII a apporté une attention aux doléances des Etats du Languedoc.

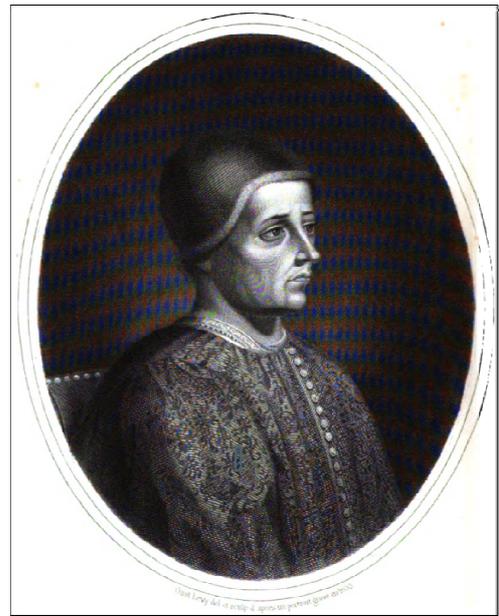
Une grande décision qui l'illustre est le rétablissement du Parlement de Toulouse dont le ressort s'étend à tout le midi du royaume. L'ouverture du Parlement se fait en 1444 en présence du gouverneur de la Province et de deux envoyés²⁴ du roi, l'un d'eux est Jacques Cœur.

La Charte de Sommières fait aussi partie de ces attentions du roi, en protégeant les nobles verriers déjà installés.

Jacques Cœur

Jacques Cœur²⁵ est né à Bourges vers 1400. Sa vie fut une fabuleuse aventure. Son ascension et sa chute ont fasciné ses contemporains. Fils d'un modeste commerçant, il devient en peu de temps l'homme le plus riche du royaume et le conseiller le plus influent du roi avec de nombreuses charges publiques et de brillantes réussites d'ambassades.

C'est un artisan de la restauration du commerce français, du rétablissement des échanges avec l'Orient, de l'assainissement monétaire. Il est connu comme homme d'affaire mais ce fut un grand commis de l'Etat. Et sa fortune se développe en grande partie « grâce aux monopoles d'Etat et aux privilèges liés à la fonction d'officier royal »²⁶ en quelque sorte grâce à un mélange « entre les affaires publiques et ses affaires privées ».



Une chronologie rapide de sa carrière est la suivante :

- A 30 ans (En 1430), **il fonde une compagnie** destinée à fournir le roi et la cour en marchandises diverses. Le roi manquant de moyens, il se fait rémunérer en privilèges et en exonérations diverses.
- En 1436, après la reprise de Paris, le roi le nomme **Maître de la Monnaie de Paris** avec pour objectif de frapper une monnaie de bon aloi pour remplacer celle des Anglais²⁷. Il fut par la suite l'instigateur de l'ordonnance de 1447 concernant la mise en circulation d'une pièce à 92% d'argent fin, symbole du retour à une monnaie saine ; cette pièce fut surnommée « gros de Jacques Cœur »
- C'est la charge **d'Argentier du Royaume**, qui lui est accordé en 1438 qui donne un essor à son activité commerciale. Cet office, a priori mineur, consiste en l'approvisionnement de la cour en toute chose : vêtement, bijoux, meubles, chevaux, armes et armures. Il va donner à cette charge une dimension jamais égalée. Et c'est sous le titre « d'Argentier du roi » qu'il se présentera, à partir de cette date, même lorsqu'il aura des fonctions beaucoup plus prestigieuses comme celle de membre du Conseil du roi. L'Argenterie a un fournisseur tout trouvé : Jacques Cœur. *Il achète, au nom de l'Argenterie, à un prix fixé par lui-même, les marchandises de son entreprise*²⁸.

Pour l'approvisionnement, il crée une impressionnante infrastructure commerciale gérée par ses correspondants, près de 300 « facteurs » avec des comptoirs dans toutes les villes de France mais

²⁴ L'ouverture du parlement est fixé au 4 juin 1444, en présence aux côtés du gouverneur de la province de Languedoc et de l'archevêque de Toulouse, de deux envoyés du roi : Jean d'Estampes, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, et Jacques Cœur, argentier du Roi.

²⁵ L'estampe ci-contre est extraite de « Jacques Cœur et Charles VII » de Pierre Clément. Paris, 1866.

²⁶ Cf Jacques Heers, *Jacques Cœur*, Editions Perrin, 2013.

²⁷ Georges Minois, *Charles VII un roi shakespearien*, Editions Perrin, 2005. p448. Jacques Cœur avait une expérience en ce domaine ayant géré auparavant l'atelier monétaire de Bourges. Ce qui lui avait d'ailleurs valu une arrestation pour malversation (monnaie battue en dessous du titre légal) puis une amnistie.

²⁸ Minois, p449.

aussi à l'étranger. Cette activité s'étend au monde méditerranéen. À cet effet, il fit construire une flotte (les galées de France, affrétées au nom du roi et largement financées par de l'argent public). Il donna un essor commercial à Montpellier en réaménageant son port (Lattès) et celui d'Aigues-Mortes. Quand il s'installera à Marseille -alors hors du royaume- les Montpelliérains lui en tiendront rigueur.

- En 1441, il est **anobli**. Parallèlement à son début de commerce en Méditerranée, Jacques Cœur devint **commissaire aux Etats de Languedoc**, (puis ensuite aussi auprès des Etats d'Auvergne). Il resta, jusqu'à sa chute, pendant 10 ans (1441-1451) le plus influent des commissaires des Etats de Languedoc chargé de négocier avec eux le montant de l'impôt ainsi que de le percevoir. Cette mission était source de commissions royales, d'épices locales, de détournements divers.

- En 1442 il entre au **Conseil du Roi**. Il est du clan d'Agnès Sorel. Et son influence y sera grandissante jusqu'à sa chute.

- En Juin 1444. Il procède, comme délégué envoyé par le du roi²⁹, à l'**installation du nouveau parlement de Languedoc**, aux cotés du gouverneur de la province et de l'archevêque de Toulouse.

- En 1445. il reçoit l'office de **Visiteur Général des Gabelles**³⁰, et contrôle l'impôt du sel dans le Midi. Il organise la gabelle dans le Midi. Il ne fait pas de doute que Jacques Cœur ait abusé de ces fonctions à son profit. De nombreux postes fiscaux sont entretenus et étroitement tenus en main, Sommières est l'un d'eux.

La même année le roi lui confie des missions **déliçates d'ambassade**. Il fait preuve dans les négociations d'une remarquable habileté renforçant le prestige d'arbitre du roi de France.

Il intervient pour régler un conflit entre Mathieux de Foix, comte de Comminges et les Etats de ce pays.

Il réussit à faire signer une trêve entre le sultan de l'Empire mamelouk et les Chevaliers de Rhodes s'interdisant les razzias réciproques.

Son bras droit Jean de Villages scelle un traité avec le sultan d'Egypte permettant l'accueil et la protection des navires marchands de France dans tous les ports de l'Empire mamelouk.

En 1446 il est en première ligne pour tenter de rétablir la domination française à Gênes.

Il est le principal acteur des négociations, menées par la France, pour mettre fin au schisme. Ces négociations aboutissent à l'abdication de l'antipape Félix V en 1449. Le pape, reconnaissant, l'accueillera d'ailleurs lors de sa disgrâce.

- En 1449 il **avance** au roi les sommes nécessaires au paiement des troupes engagées dans la reconquête de la Normandie. Il reçoit la capitainerie du château de Touques (à l'estuaire de la Seine) quand Dunois lieutenant général des armées, reçoit la capitainerie de Sommières.

- En 1450 Agnès Sorel enceinte de 7 ou 8 mois parcourt 300 km en charrette pour rejoindre le roi en Normandie, et à peine arrivée accouche et meurt (fièvre puerpérale probablement). Mais des rumeurs d'empoisonnement circulent. Deux personnes sont visées Jacques Cœur, qui fut vite disculpé, et le Dauphin Louis ennemi de la Maîtresse.

- En 1451 Jacques Cœur est arrêté³¹, puis condamné à la confiscation de tous ses biens³².

²⁹ Jean d'Estampes, maître des requêtes de l'hôtel du roi est aussi délégué.

³⁰ Heers, p180. « Le 23 décembre 1447, il obtenait la charge, plus riche encore de promesses, de « **visiteur général des gabelles** » du **Languedoc, de la Guyenne, du Lyonnais et du Mâconnais**, avec pouvoir de nommer, surveiller et destituer les officiers des salines, des péages et des greniers ».

³¹ Georges Bordonove. *Jacques Cœur, trésorier de Charles VII*. Pygmalion, département de Flammarion, 2010. p174 « Le 31 juillet 1451, on eut la stupéfaction d'apprendre l'arrestation de Jacques Cœur, argentier et conseiller du roi, « prince » en sa ville de Bourges et quasi « vice-roi » dans les provinces de Langue d'Oc ».

³² Bien que le procès soit à charge, il est innocenté du meurtre d'Agnès Sorrel, mais condamné d'un crime de lèse-majesté pour avoir eu trop tendance à confondre ses intérêts propres et ceux du roi. Il est condamné à mort avec confiscation de ses biens, peine commuée en incarcération à vie et en une amende de mille écus d'or. Il parvient à s'échapper et se réfugie auprès du pape.

Jacques Cœur et la Charte de Sommières

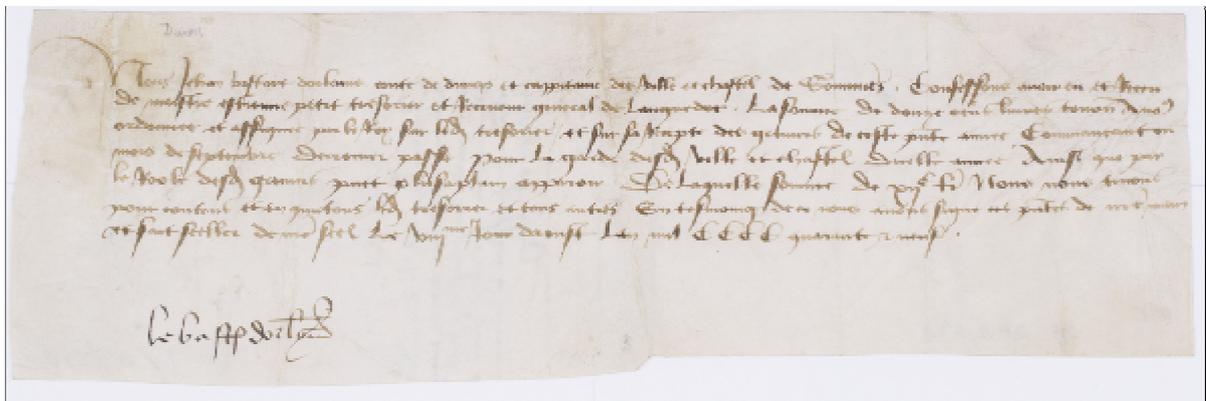
Revenons à la Charte de Sommières. Pourquoi ai-je la conviction que Jacques Cœur en a été l'instigateur ou du moins qu'elle a été rendue avec son accord ?

En 1445, l'importance de Jacques Cœur en Languedoc est éclatante, il domine le commerce et il est la puissance publique : Visiteur général des Gabelles, Conseiller du Roi, Commissaire Royal auprès des Etats Languedoc négociant le montant de l'impôt et, à ce titre, oreille des doléances. Certains auteurs l'affichent même comme « vice-roi » du Languedoc. Cette appellation, quoique inappropriée, illustre son omniprésence et sa puissance. Une ordonnance comme la Charte de Sommières concernant le Languedoc a été soit proposée par lui soit établie avec son accord.

Comment étaient établies les ordonnances ?

Elles étaient préparées et examinées par les membres du Grand Conseil du Roi. A cette époque le roi sollicite de plus en plus Jacques Cœur qui prend une part éminente dans les ordonnances qui se succèdent de 1443 à 1445³³ portant sur le gouvernement des finances. Jacques Cœur semble dominer le Conseil. Une lettre³⁴ adressée aux membres du Conseil du roi, montre, qu'à cette époque, il s'adresse aux Conseillers comme leur maître³⁵. Il y ajoute : « *Je sais bien que la conquête du Saint-Graal ne peut se faire sans moi* ». Cela semble indiquer que Jacques a probablement participé à la rédaction de la Charte de Sommières.

Un dernier élément m'a intrigué qui montre l'intérêt de Jacques Cœur à la capitainerie de Sommières : lors de la reconquête la Normandie, Jacques Cœur avait reçu la capitainerie du château de Touques (à l'estuaire de la Seine) alors que Dunois recevait la capitainerie de Sommières.



Reçu signé par Dunois, le 8 août 1449, pour le paiement de ses gages de capitaine du château de Sommières.

Un an après, soit peu de temps avant sa disgrâce de 1451, il faisait l'échange avec Dunois et Jacques Cœur devenait, certes de façon éphémère, Capitaine de la ville de Sommières³⁶.

³³ « On ne peut douter de la part éminente prise par Jacques Cœur dans la rédaction des Ordonnances qui se succèdent de 1443 à 1445 sur le gouvernement des finances, en raison même de son expérience en tant que commissaire royal permanent aux Etats du Languedoc, ou de Visiteur général des Gabelles, bref, de sa haute spécialisation en ce domaine ». (Bordonove p100).

³⁴ Lettre de Montpellier du 15 février 1446 portant sur l'influence française à Gênes.

³⁵ Minois, p456.

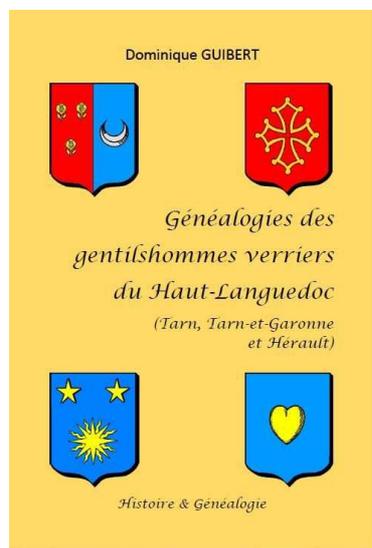
³⁶ Dans une attestation (semblable à celle de Dunois), en date du 15 juillet 1451 (soit 15 jours avant son arrestation), Jacques Cœur déclare avoir reçu 1200 livres pour la garde du château de Sommières.

Publications

Dominique GUIBERT

Membre de la Société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron, des Cercles Généalogiques de l'Aveyron et du Rouergue et de la Société Archéologique du Rougier et des Avant-Causse (Saint-Affrique)

Généalogies des gentilshommes verriers du Haut-Languedoc (Tarn, Tarn-et-Garonne et Hérault)



Familles étudiées : ALMOY alias ALMOUY, AMOIN alias AMOIN, AUDOY alias AUDOUY, BELIN, BERBIGIER alias VERBISIER, BERTIN, COLOMB alias COULON, d'OUTRE alias DOUTRE, DULAUR alias DELAUR, FILIQUIER, FULHEQUIER, GRANIER alias GRENIER, LA ROQUE, NOGUIER, REYNAUD alias RENAUD, RIOLS, ROBERT et SUÈRE.

Période traitée : du XVe au XIXe selon les familles.

292 pages au format 16 x 24 cm (dont 150 pages pour les seules familles RIOLS et ROBERT). Contient plus de 4000 individus. Blasons en couleur.

Ces généalogies corrigent et complètent tout ce qui a été publié sur ces familles depuis plus d'un siècle.

Prix : 43 euros emballage et port compris (colissimo) ou 35 euros (retrait de l'ouvrage aux Archives Départementales du Tarn)

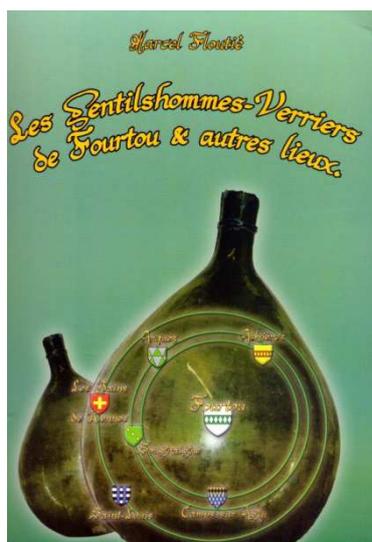
Commande & chèque à l'ordre de M. Dominique GUIBERT,

St Jean d'Alcas, 12250 ST-JEAN-ET-ST-PAUL

Courriel : sgdg@aliceadsl.fr

Marcel FLOUTIÉ

Les gentilshommes-verriers de Fourtou & autres lieux : autour des de Robert



« Nous ignorons la date exacte de l'arrivée des gentilshommes verriers à Fourtou. Mais les premiers connus sont les de Robert qui s'installèrent à l'Ermita, une des fermes de Fourtou. Peu de témoignages les concernant nous sont connus ; En 1515 et 1545, ils payaient des redevances à l'archevêque de Narbonne, ce qui nous permet de supposer qu'ils y habitaient déjà.

Ensuite, ils cédèrent la verrerie de l'Ermita à un autre verrier, Vital Noguier, et allèrent s'établir aux Violes, dans les bois du Petit-Bourasset. Très tôt ils s'associèrent avec les de Verbigé et les de Grenier. Par la suite après l'épuisement de ces bois, ils s'installèrent au Grand-Bourasset sur la commune de Sougraine, lieu où existait déjà une ancienne verrerie. Ensuite leur pérégrinations les conduisirent à Camps-sur-l'Agly où ils signèrent divers contrats avec le seigneur de Moussoulens.

Nous les retrouvons aussi au village d'Arques où un de Robert se maria avec la fille d'un notaire, Roudel. Le dernier lieu où ils vécurent, comme verriers, est Saint-Louis-et-Parahou... »

Marcel Floutié est décédé au moment de la sortie de son ouvrage édité à compte d'auteur en 2013.

On peut se procurer le livre auprès de :

Candide HARSCOËT,

Bât M6, allée Edgar Degas, 13 500 Martigues.

Tel : 06 68 09 13 88

Prix : 27€ (port compris)

Décès



Geneviève CESARI - le 28 avril 2019

Descendante de Léopold de Robert-Bousquet, Geneviève Cesari, née Bégon est décédée à Argenteuil le 28 avril dernier. Ses cendres ont été dispersées à la Chapelle d'Angillon (18) où elle est née. Ses proches et descendants Cesari-Kato ont hérité grâce à elle de leur place dans la lignée qui les attache à la Réveillée, mais également d'un grand respect envers la culture et la curiosité intellectuelle que Geneviève a exploitées jusqu'à son dernier souffle.



Marc BORDREUIL – le 22 juillet 2019

Marie-Christine Bordreuil, sa femme, ses enfants David, Myriam, Jeanne et Samy ainsi que son petit fils Matthieu ont la tristesse de vous annoncer le décès de Marc Bordreuil, archéologue et spéléologue, conservateur du Musée du Colombier à Alès, qui nous a quittés le 22 juillet 2019.



Xavier de GRANIER de CASSAGNAC – le 8 octobre 2019

L'abbé Paul de Granier de Cassagnac, son fils, Mme Michèle Flugel, parents et alliés, vous font part du rappel à Dieu du comte Xavier de Granier de Cassagnac, officier de la Légion d'honneur, le 8 octobre 2019, à l'âge de 83 ans, muni des sacrements de l'Église. La messe de funérailles a été célébrée en l'église Saint-Etienne-de-Montaudran de Toulouse, le jeudi 10 octobre, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Roch de Graulhet (Tarn).

Mariages



Alexandra GONDRA et Sébastien PORCHERET - le 15 juin 2019

Alexandra et Sébastien ont le bonheur de vous faire part de leur mariage. Le mariage civil a eu lieu à Paris-6ème le 15 juin 2019, la bénédiction nuptiale s'est déroulée à l'Oratoire du Louvre le 19 octobre 2019.

Alexandra est la fille de Jean-Pierre Gondran et de Corinne Berings et la petite fille de René Gondran et de Marie née de Robert Labarthe.



Sylvain MOREAU et Stephanie LENGELÉ - le 08 juillet 2019

Florence Lung, nièce de Claude Martin (de Robert Bousquet), a la joie de vous faire part du mariage de son fils Sylvain Moreau avec Stéphanie Lengelé. La cérémonie a eu lieu le 8 juillet 2019 à Solarieux dans la Drôme.

Naissances



Line GONDRAN – le 18 juillet 2019

Marion Charvet et Pierre Gondran, avec Jeanne, sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille et sœur, Line, à Bayonne le 18 juillet 2019.

Pierre est le fils d'Olivier et Sylvie Gondran et le petit-fils de René Gondran et de Marie née de Robert Labarthe



Inès GUARROUM – le 12 août 2019

Claire-Anne Gondran et Bibel Guarroum, avec Lina, sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille et sœur, Inès, à Paris le 12 août 2019.

Claire-Anne est la fille de Jean-Pierre Gondran et de Corinne Berings et la petite fille de René Gondran et de Marie née de Robert Labarthe.



Albane BURGALA – le 13 octobre 2019

Pierre Burgala et Marie-Christine née Dupont (de Verbizier - de Robert de Lafreygère) sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite fille Albane, Jeanne, Louise le 13 octobre à Paris chez Pierre-Antoine Burgala-Dupont et Claire Georges .